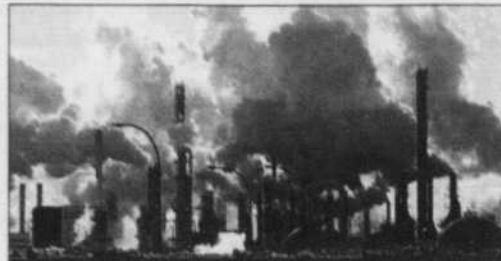


DARFOUR

Le Soudan est disposé à négocier l'arrivée des Casques bleus

Page A 7

**KYOTO**

Les Communes désavouent Harper

Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 109

LE MERCREDI 17 MAI 2006

87c + TAXES = 1\$



VALÉRY HACHE/AGENCE FRANCE PRESSE

Audrey Tautou et Tom Hanks, vedettes du film américain *Da Vinci Code*, posent en gare de Cannes devant un TGV Eurostar spécialement décoré aux couleurs du film, après leur arrivée en provenance de la gare de Waterloo, à Londres. Ce TGV, rebaptisé pour l'occasion *The Da Vinci Code*, a établi hier le record mondial de la plus longue liaison ferroviaire internationale sans escale (1421 km).

Da Vinci Code: Graal à la dérive

La mégaproduction que Ron Howard a tirée du fameux best-seller *Da Vinci Code* de Dan Brown a été présentée pour la première fois hier soir devant un parterre de journalistes au Festival de Cannes. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'a guère impressionné la galerie. Toute l'équipe est attendue sur le tapis rouge aujourd'hui et les paparazzi salivent déjà.

Cannes — On avait quand même cru que ce serait mieux que ça. Bon, le livre de Dan Brown était mal écrit et ne se piquait pas trop de vraisemblance, mais son histoire rebondissait sur des péripéties originales. Et s'il s'est écoulé à plus de 40 millions d'exemplaires, c'est que le best-seller surfait sur des concepts artistico-religieux haletants. Tranchons là. Le film à 125 millions

que Ron Howard en a tiré ne vaut pas le roman. Même que ceux qui n'ont pas lu le livre perdront leurs repères pour parvenir à déchiffrer une intrigue qui devient tout à coup si alambiquée qu'elle verse dans la confusion pure. Est-il besoin de rappeler que, s'appuyant sur une série de devinettes codées, renvoyant souvent à l'œuvre de Leonard de Vinci et à la théorie d'une filiation chrétienne, on y suit de folles

poursuites du couple professeur-policier en quête du secret du Graal, avec l'Opus Dei à ses trousses?

Les prises de vue au Louvre, dans les rues de Paris, à l'église Saint-Sulpice ou à Londres sont filmées sans esprit, et la musique qui aurait pu créer le climat mystique, avec références religieuses, grégoriennes ou autres qui s'imposaient, semble un plat ramassis de morceaux de styles divers mal collés. On dirait un simple thriller, comme il y en a tant, réalisé à la machinerie lourde, sans flamme ni jeux cinématographiques inspirés. Le film s'est offert quelques incursions dans le passé, avec la fuite

de Marie-Madeleine en France et les Templiers à Jérusalem partis sur ses traces, mais ces scènes très courtes n'apportent rien au récit et se seraient vues coupées au montage sans qu'on s'en plaigne.



Odile Tremblay

Tout ça pour ça... Tom Hanks, dans son rôle de professeur spécialisé en symbolique, a l'air de ne jamais croire à son personnage. Pas plus qu'Audrey Tautou d'ailleurs, tout à coup plus candide que l'héroïne brillante qu'elle devait incarner.

VOIR PAGE A 8: DA VINCI

■ Lire autre texte en page B 8

Mission afghane: un vote déchirant

Harper a coincé l'opposition en réclamant le feu vert jusqu'en 2009

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Si tel était son but, Stephen Harper aura réussi à coincer l'opposition à Ottawa en la forçant à voter ce soir sur la prolongation de la mission canadienne en Afghanistan jusqu'en 2009. Autant le Parti libéral que le Bloc québécois et le NPD sont déchirés entre la nécessité d'apporter leur soutien moral aux militaires déjà en poste et celle de respecter une opinion publique qui tourne davantage son regard vers le Darfour.

Le chef conservateur, lui, s'engage avec d'autant plus de confiance qu'il estime que le pays ne sera pas appelé à intervenir de manière significative ailleurs dans le monde, y compris au Soudan.

Les partis d'opposition se sentent «bousculés», alors qu'ils ont été informés il y a à peine 36 heures de la tenue de ce vote crucial ce soir. Ils auraient préféré obtenir des réponses à certaines de leurs questions sur la nature de la mission avant d'y donner leur feu vert. Le Bloc québécois en particulier subit les pressions des militants souverainistes qui lui demandent de porter la voix «pacifiste» du Québec à Ottawa.

Stephen Harper rétorque que l'opposition a eu cinq ans pour se faire une idée et que le temps est venu de se mouiller. D'autant plus que c'est l'opposition qui

Le SPQ-libre a envoyé une lettre ouverte à Gilles Duceppe lui demandant de voter contre la motion conservatrice

VOIR PAGE A 8: MISSION

Note de passage pour le Registre des armes à feu

Stockwell Day confirmera quand même l'exclusion des armes de chasse

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — En faisant le point hier sur le controversé Registre des armes à feu, la vérificatrice générale Sheila Fraser a involontairement fourni des munitions au gouvernement Harper, qui veut abolir le registre, mais aussi aux partis d'opposition qui veulent le maintenir en place. Du côté conservateur, on soutient qu'il s'agit d'un «désastre d'un milliard de dollars» et que les problèmes à corriger demeurent nombreux; du côté de l'opposition, on cite la vérificatrice générale, qui affirme que ces problèmes n'ont rien «d'atypiques» et que des progrès «satisfaisants» ont été faits dans la gestion du programme. Même si aucun nouveau dépassement de coût n'a été mis au jour hier, le gouvernement Harper a tout



Sheila Fraser

VOIR PAGE A 8: ARMES

■ Autres textes en page A 4

■ L'éditorial de Josée Boileau en page A 6

INDEX

Actualités	A 4	Éditorial	A 8
Annonces	B 6	Idées	A 9
Avis publics	A 6	Météo	A 6
Carrières	B 4	Monde	A 7
Culture	B 8	Mots croisés	A 6
Décès	B 6	Sudoku	B 6
Économie	B 1	Télévision	B 7

Fournier tente de sauver la réforme

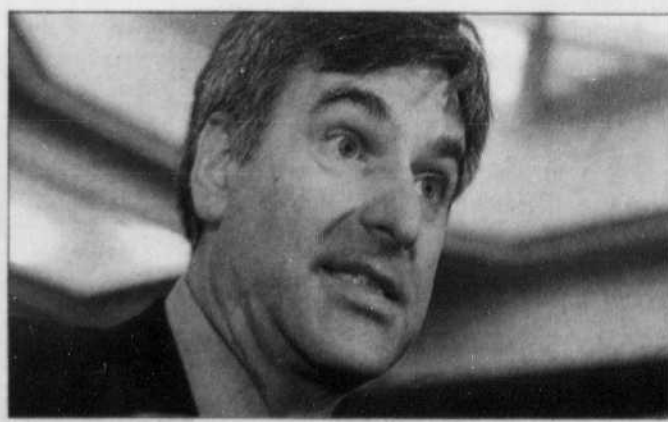
Le ministre propose le retour des notes au secondaire et une consultation des parents sur le choix du bulletin idéal

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Importuné par les attaques dirigées contre la réforme, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport tente le tout pour le tout afin de sauver le renouveau pédagogique de la dérive. Incapable d'obtenir un consensus sur l'éternel problème des bulletins, le ministre essaie de rallier le primaire et le secondaire autour de l'idée d'utiliser les chiffres au secondaire et de consulter impérativement les parents du primaire sur le bulletin idéal.

Le *Devoir* a appris que Jean-Marc Fournier a rencontré ces derniers jours l'ensemble des membres de la Table de pilotage sur le renouveau pédagogique, des directeurs d'école aux parents en passant par les enseignants et les commissions scolaires, pour faire accepter son opération de sauvetage. Selon nos informations, ces rencontres individuelles visaient à convaincre ses interlocuteurs de «livrer ensemble un message positif sur la réforme» et d'accepter de nouvelles propositions sur l'évaluation des apprentissages, que plusieurs définissent comme l'écueil principal de cette réforme officiellement démarrée en 2000.

Pour rassurer la population, le ministre suggère un retour généralisé des notes sur les bulletins



JACQUES GRENIER/LE DEVOIR

Jean-Marc Fournier entend opposer un discours positif à une opération médiatique jugée «destructrice».

des première et deuxième années du secondaire, une option qui est permise actuellement, mais aux côtés de «cotes» jusqu'à ce jour favorisées. Il souhaite en outre que les parents de toutes les écoles soient consultés pour connaître leur modèle idéal de bulletin: pour ce faire, Québec devrait inscrire dans la loi l'obligation de s'en remettre au conseil d'établissement pour valider le bulletin choisi, que celui-ci soit assorti de notes ou de cotes. Le régime actuel donne ce pouvoir aux directeurs d'école.

Toujours dans le but de mobiliser la population autour de cette réforme, le ministre va plus loin enco-

re dans ses intentions de consulter les parents: Jean-Marc Fournier avance l'idée d'exiger du conseil d'établissement, instance suprême de chaque école, qu'il s'en remette par assemblée générale à l'ensemble des parents pour sonder les opinions sur le bulletin idéal.

Ménager la chèvre et le chou. Contrebalancer une opération médiatique «destructrice» sur la réforme en avançant un discours positif. Effacer des esprits cette idée que le renouveau pédagogique — la réforme — évacue les connaissances au profit des compétences.

VOIR PAGE A 8: RÉFORME

BOIS D'ŒUVRE

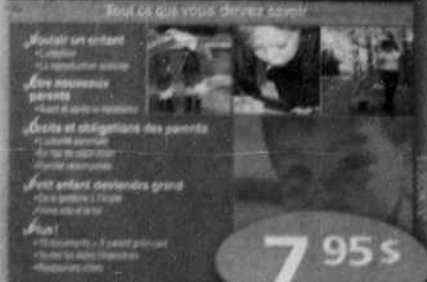
L'industrie ontarienne traîne Ottawa devant les tribunaux

■ À lire en page B 1

L'indispensable pour la famille

Collection Protégez-Vous éducaloi GUIDE PRATIQUE

Être parent, tout un contrat!



7,95\$

80 pages En vente chez votre librairie

Distribué par Publications Québec



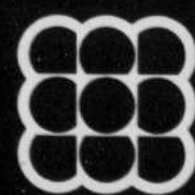
**C'est de valeur,
nous ne pouvons pas vous opérer.**

Pourtant, votre chirurgien était prêt.

Vous aviez fait tout ce qu'il fallait: à jeun, la diète, l'exercice et la pensée positive. À la dernière minute, parce qu'on a coupé dans le système, le bloc opératoire doit encore fermer.

Votre opération, ce sera pour une prochaine fois. Le gouvernement n'a plus de respect, ni pour vous, ni pour nous.

En fin de compte, c'est de valeur pour tout le monde.



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC

Des gens de valeur

POLITIQUE

PERSPECTIVES

Le grand risque

Pour des raisons électorales bien évidentes, les gouvernements libéraux à Ottawa ont toujours fait les beaux yeux à l'Ontario, la province qui fait et défait les gouvernements avec ses 106 sièges. Stephen Harper a plutôt décidé de tout miser sur le Québec. C'est une stratégie risquée puisque les Ontariens sont loin de lui être acquis. Les gains de Harper au Québec pourraient bien être annulés par des défaites en Ontario et ainsi forcer un retour au point de départ.

Affirmer que Toronto et Ottawa ne sont pas sur la même longueur d'onde par les temps qui courent relève de l'euphémisme. En fait, les relations sont tout simplement désastreuses. Et ce n'est pas le plus récent épisode entre Stephen Harper et son homologue Dalton McGuinty qui arrangera les choses.

Les deux hommes se sont discrètement rencontrés dans une chambre d'hôtel au centre-ville de Toronto il y a une dizaine de jours. C'était leur première rencontre depuis les élections fédérales et elle a duré 45 minutes. Probablement pour souligner à quel point il était heureux de discuter avec le premier ministre de la province la plus peuplée du pays, Stephen Harper est entré à l'hôtel par la porte de derrière... avant de ressortir par le même chemin. Aucun point de presse conjoint. Aucune séance de photos.



Alec Castonguay

En fait, si Stephen Harper n'avait pas été sur la même tribune que l'adversaire de Dalton McGuinty quelques minutes plus tard, à vanter le conservateur John Tory comme étant le futur premier ministre de l'Ontario, on aurait pu croire que le premier ministre canadien n'avait jamais mis les pieds à Toronto ce jour-là. McGuinty a bien essayé de calmer le jeu en rencontrant seul les médias à l'issue de la rencontre, mais la gifle était flagrante.

Le lendemain, Stephen Harper était tout sourire à Québec, serrant joyeusement la main de Jean Charest devant les caméras en annonçant la signature de l'entente sur l'UNESCO. Tendez l'autre joue, M. McGuinty...

On a déjà dit dans cette chronique, les destins politiques de Stephen Harper et de Jean Charest sont liés. S'ils veulent être réélus, ils doivent tous deux convaincre davantage de Québécois qu'ils sont les hommes de la situation. Évidemment, le fait d'avoir une telle conception de la fédération contribue beaucoup à l'harmonie, tout comme le passé conservateur de M. Charest. Des atouts que McGuinty n'a malheureusement pas.

MM. Harper et Charest se sont rencontrés quatre fois jusqu'à maintenant, dont deux fois lors d'occasions très médiatisées à Québec. Leur première rencontre, quelques jours après l'assermentation des conservateurs à Ottawa, avait duré près de deux heures.

Stephen Harper a la mémoire longue et ne pardonne pas facilement. Il est aussi loyal que rancunier. Or, lors des deux dernières élections fédérales, McGuinty a ouvertement appuyé les troupes libérales de Paul Martin. Harper n'a rien oublié.

Le règlement du déséquilibre fiscal est un autre facteur qui mine les relations entre les deux capitales. Dans son document de négociation avec les provinces, le fédéral exprime clairement sa préférence pour une solution qui passe par une réforme de la péréquation. C'est également la position du Conseil de la fédération... à l'exception de l'Ontario, qui rage de voir cette proposition sur la table, lui qui ne touche aucun dividende de la péréquation.

De façon plus générale, et sans vouloir exagérer les sentiments de Stephen Harper, on peut aussi ajouter que le premier ministre fédéral n'a pas d'empathie particulière pour les Ontariens depuis deux ans. Il semble s'être développé plus d'affection entre lui et les Québécois, qui viennent pourtant à peine de le découvrir, qu'avec les Ontariens.

M. Harper savait très bien que la construction de son parti au Québec serait une tâche longue et ardue. En revanche, l'Ontario est une terre beaucoup plus fertile pour la droite, qui a déjà été au pouvoir à Toronto. En 2004, puis en 2006, il a compté sur cette province pour accéder au pouvoir à Ottawa. A deux reprises, elle n'a pas répondu à l'appel.

En janvier dernier, sans ses dix sièges au Québec, le chef conservateur aurait été dans une position très délicate aux Communes puisque l'Ontario, comme prévu, n'a pas bougé. Et malgré la meilleure campagne électorale fédérale depuis des lustres, les conservateurs ont dû se battre jusqu'à leur dernier souffle pour convaincre les Ontariens de leur faire confiance. Les libéraux ont beau avoir mené une campagne désastreuse, M. Harper a soutiré de peine et de misère 16 circonscriptions de plus dans cette province, et ce, avec plusieurs batailles très serrées. En 2004, le PC a récolté 31,5 % des voix en Ontario, alors qu'en 2006, il en a reçu 35,1 %. Rien pour écrire à sa mère.

Cette méfiance viscérale des Ontariens envers Harper ne semble pas avoir disparu depuis sa prise du pouvoir à Ottawa. Le dernier sondage Léger Marketing, dévoilé le 9 mai, tend à montrer que les conservateurs récoltent plus d'intentions de vote que les résultats du 23 janvier dans toutes les provinces du pays... sauf en Ontario, où la baisse est de 1,1 %.

Alors que 62 % des citoyens du pays se disent satisfaits des 100 premiers jours du gouvernement conservateur (72 % au Québec et 77 % en Alberta), ils ne sont que 54 % en Ontario. Cette province est aussi la seule à croire que Harper ne tiendra pas ses promesses (43 % contre 42 %). Le plus faible taux de satisfaction envers le premier budget Flaherty? En Ontario, encore une fois.

Dalton McGuinty n'est peut-être pas le premier ministre ontarien le plus populaire de l'histoire mais il parle encore au nom de ses concitoyens. Il ne faudrait pas beaucoup d'autres maladroites à l'image de la rencontre Harper-McGuinty pour que les Ontariens se remettent à penser que le chef conservateur est le défenseur de toutes les provinces sauf la leur.

Harper a beau vouloir séduire le Québec, il devra faire bien attention de ne pas trop jouer avec le feu dans ses relations avec Toronto. Un gain de 15 sièges au Québec et une perte de la même ampleur en Ontario, c'est si vite arrivé...

acastonguay@ledevoir.com

Kyoto : les Communes désavouent Harper

Le gouvernement est invité à déposer un plan de réduction détaillé des GES

Les conservateurs de Stephen Harper ont souvent reproché au gouvernement libéral de Paul Martin de faire fi des vœux de la majorité parlementaire, qui s'exprime parfois par des motions majoritaires. Hier, les conservateurs ont goûté à leur propre médecine dans le dossier de Kyoto, un désaveu d'autant plus cuisant qu'il fait suite à la désapprobation soulevée à Bonn, où ils ont ouvertement jeté l'éponge.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les Communes ont infligé un solide camouflet à la politique du gouvernement Harper dans le dossier de Kyoto en adoptant hier soir par un vote majoritaire une motion qui enjoint au gouvernement de déposer d'ici l'automne un plan complet de mesures qui permettront au Canada d'atteindre «son objectif de réduction des gaz à effet de serre tel qu'établi par le protocole de Kyoto».

La veille, à Bonn, la ministre fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, officialisait devant la communauté internationale l'impuissance des conservateurs à relever ce défi planétaire en déclarant que le Canada ne pourrait pas respecter ses engagements et en plaidant pour leur assouplissement. La ministre, qui devait rentrer hier au pays, aurait finalement décidé de prolonger son séjour, ce qui explique son absence au moment de la période de questions hier et du vote des Communes.

La motion avait été présentée par le Bloc québécois mercredi dernier et avait fait l'objet d'un débat le lendemain. Elle a été adoptée hier par 169 voix contre 125, ce qui en fait la première défaite aux Communes du gouvernement Harper.

La motion du Bloc, appuyée par les libéraux et le NPD, enjoint au gouvernement Harper de respecter les engagements du Canada, ratifiés par le Parlement en décembre 2004, tout en «s'appuyant

sur l'équité et dans le respect des compétences constitutionnelles et des responsabilités propres au Québec et aux provinces».

Mais la majorité parlementaire demande principalement au gouvernement Harper de «rendre public d'ici le 15 octobre 2006 un plan efficace et équitable» permettant d'atteindre les objectifs de Kyoto au moyen d'un «système d'objectifs d'émissions pour les grands émetteurs, assortis d'échange de droits d'émission accompagné d'une entente bilatérale avec le Québec et les provinces qui le désirent et pouvant être fondé sur l'approche territoriale».

L'appui des libéraux à «l'approche territoriale» traduit un assouplissement important, car le plan préparé par les deux anciens ministres libéraux de l'Environnement, David Anderson et Stéphane Dion, prévoyait plutôt des stratégies distinctes pour chaque secteur de l'économie, une approche dite «sectorielle». La proposition du Bloc reprend l'approche «territoriale» qui avait fonctionné dans le dossier des pluies acides, au début des années 90, en laissant les provinces libres de leurs moyens pour atteindre leurs objectifs propres.

Invité à dire comment son gouvernement pouvait encore défendre une position aussi «discréditée» à Bonn, le premier ministre Harper a déclaré: «Je pense que la communauté internationale sait que ce n'est pas seulement le Canada mais la communauté internationale en général qui ne

va pas atteindre les résultats prévus par Kyoto.»

Le premier ministre devait par ailleurs induire la Chambre en erreur en affirmant que «la réalité est que l'Inde, la Chine, les États-Unis, l'Australie et le Mexique, tous ces pays ne vont pas atteindre les objectifs de Kyoto». La «réalité» est sensiblement différente, car l'Australie et les États-Unis n'ont jamais adhéré aux objectifs de Kyoto; ils ne peuvent donc pas raté ces objectifs. Pour ce qui est de la Chine, de l'Inde et du Mexique, ils ont ratifié le protocole mais ne font pas partie des pays qui doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2012.

Pour le parrain de la motion victorieuse, le député bloquiste Bernard Bigras, les conservateurs n'ont pas tort de vouloir revoir certains aspects du plan canadien de lutte contre les changements climatiques, après trois milliards en investissements et un dépassement de 35 % de l'objectif national de réduction des GES. Mais, dit-il, Mme Ambrose «n'a aucun mandat, ni électoral, ni de la Chambre, pour rejeter les engagements du Canada: au contraire, elle et le gouvernement doivent reformuler la position du Canada en faveur du protocole et négocier une intensification des réductions dans le cadre de la deuxième phase de Kyoto».

Pour Matthew Bramley, de l'Institut Pembina, la politique des conservateurs «vient d'être rejetée par une majorité des représentants des citoyens. Nous espérons que le gouvernement saisisse maintenant cette occasion de réorienter sa politique climatique sur une voie plus responsable, plus compatible avec l'ampleur de la menace, et de faire preuve d'un véritable leadership, et au Canada et sur la scène internationale».

Le Devoir

Ticket modérateur

«Ce n'est pas notre priorité», dit Couillard

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, ne ferme pas la porte à l'imposition d'un ticket modérateur comme le propose Claude Castonguay. Mais à court terme, il table plutôt sur le règlement du déséquilibre fiscal pour alimenter l'insatiable système de santé.

«La façon à court terme d'améliorer le système de santé, c'est d'améliorer la situation du déséquilibre fiscal. Mais à moyen et long terme, il faut trouver des solutions beaucoup plus structurantes, qui passent toutes par des contributions des citoyens», a dit Philippe Couillard au cours d'un point de presse.

Le ministre a accueilli hier Claude Castonguay et sa fille Joanne, une économiste du groupe CIRANO, qui ont présenté leur proposition en faveur d'un ticket modérateur — M. Castonguay préfère l'expression «contribution des usagers» — de 25 \$ pour toute visite faite à un médecin généraliste. Ce ticket générerait une somme annuelle de quelque 780 millions qui pourrait être réinjectée dans le système de santé.

«La base du constat, c'est que le système dans son financement actuel nous mène à l'impasse à moyen terme», a résumé M. Couillard. Mais pour imposer un tel ticket modérateur, il faudrait modifier la loi canadienne sur la santé, qui interdit explicitement les contributions des usagers ainsi que la surfacturation des médecins. Le ministre a dit qu'il n'avait pas l'intention «à court terme» d'exiger une telle modification. «Ce n'est pas notre priorité», a-t-il déclaré.

En commission parlementaire, M. Couillard a souligné que la démonstration n'était pas faite d'une surconsommation de soins de première ligne au Québec, ce qu'un ticket modérateur est censé réduire. Il a également rappelé que les dépenses de santé sont «récurrentes et additives», laissant entendre que les centaines de millions récoltés grâce au ticket seraient englouties dès la première année.

Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le D^r Renaud Dutil, estime que le ticket modérateur ne produirait aucune économie pour le système de santé. Alors qu'il existe une pénurie de médecins généralistes, les consultations inutiles sont un phénomène très marginal, a fait observer M. Dutil.

Surtout, nombre d'études soulignent que des patients avec des maladies chroniques consulteraient moins leur médecin, ce qui affecterait à terme leur état de santé, a indiqué M. Dutil.

De son côté, Paul Brunet, du Conseil de la protection des malades, s'est demandé quel objectif on poursuivrait avec ce ticket modérateur si ce n'est de diminuer la consommation de soins, un objectif qui n'est pas souhaitable.

Le Devoir

EN BREF

Harper abandonne

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper a choisi d'abandonner son projet de commission des nominations publiques après le rejet, par un comité des Communes, de la personne nommée pour la présider. Hier, des députés de l'opposition, membres du comité des opérations gou-

vernementales, ont voté en faveur d'une proposition réclamant le retrait de la nomination de Gwyn Morgan, à cause de ses propos controversés au sujet des immigrants. M. Harper est allé plus loin en renonçant à la commission — une partie importante de sa législation sur la responsabilité — et en accusant l'opposition d'empêcher les réformes. — PC

Marc-Aimé GUÉRIN

PETIT ATLAS GÉOGRAPHIQUE DU QUÉBEC

52 pages — 13,85 \$

Collection Au pays du Québec

GUÉRIN, éditeur liée (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Andrée JOLICOEUR Luce SABOURIN

TROUSSE DE DÉPANNAGE EN LECTURE 7 BOITIERS

Cahiers — 9,95 \$ chacun
Boîtiers 1, 4, 5, 6, 7 — 70 \$
Boîtiers 2, 3 (incluant affiches) — 95 \$

Pour répondre aux demandes des parents, des enseignants et des orthopédagogues

GUÉRIN, éditeur liée (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

DÉPÔT DU PLEIN AIR

8267, boul. Saint-Laurent
☎️ Jerry (514) 381-4399

RABAIS DE 10% SUR ACHAT DE 80\$ ET PLUS SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE. 1 coupon par client.

SUPER LIQUIDATION CAMPING

TENTES PLUS DE 30 MODÈLES EN EXPOSITION

2 pl. 7 lbs, Double toit plein, scellée, plancher nylon	74 ⁹⁹ \$
3 pl. 8 lbs, double toit plein, scellée, Aluminium	169 ⁹⁹ \$
5 pl. Énorme vestibule, scellée, 2 chambres	149 ⁹⁹ \$
8 pl. Double toit plein, scellée, 2 chambres, 2 vestibules	259 ⁹⁹ \$

SAC À DOS Plus de 50 modèles

Asolo Irrigator	39 ⁹⁹ \$
Infinity, 30L	29 ⁹⁹ \$
Outbound, 60L	99 ⁹⁹ \$
Lowe Alpine, 70L	179 ⁹⁹ \$

KAYAKS • 9 différents modèles • 9 différentes couleurs

13' 5"	689 ⁹⁹ \$
15' 5"	929 ⁹⁹ \$

SAC À COUCHAGE Plus de 30 modèles

5°C rectangulaire, 3 lbs	19 ⁹⁹ \$
5°C flanelle, 5 lbs	29 ⁹⁹ \$
0°C Ultra compact, 2 lbs	39 ⁹⁹ \$
15°C momie, 4 lbs	49 ⁹⁹ \$

CANOT 15' 5" 599⁹⁹\$

MATELAS AUTOGONFLANTS

20" X 72" X 1"	29 ⁹⁹ \$
26" X 74" X 2"	39 ⁹⁹ \$

Ciboire

n.m. Vase sacré en forme de coupe ou l'on conserve les hosties consacrées pour la communion.

La collecte annuelle de l'Église catholique de Montréal

du 14 au 31 mai 2006

• LES ACTUALITÉS •

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

Des milliards échappent au fisc

LSANDRA CORDON

Ottawa — La somme totale des impôts impayés à Ottawa atteint 18 milliards, affirme la vérificatrice générale Sheila Fraser. Et ce montant continue de grimper beaucoup plus rapidement que la somme des impôts effectivement versés chaque année au gouvernement fédéral, révèle Mme Fraser dans son rapport dévoilé hier.

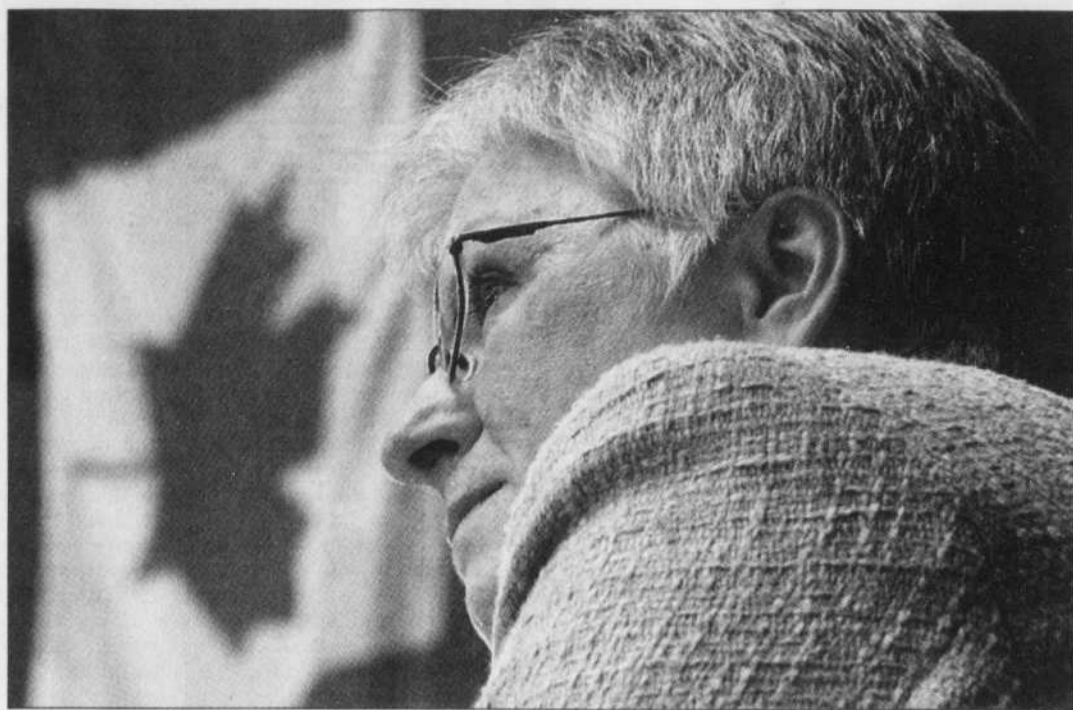
Si Ottawa faisait un meilleur usage de ses systèmes de dépistage des contribuables qui ne paient pas leurs impôts, l'argent ainsi récupéré, ne serait-ce qu'une partie des 18 milliards de dollars, pourrait servir à financer de nombreux lits d'hôpitaux, la recherche universitaire et des réseaux de transports en commun à travers tout le pays.

«Toute amélioration de sa capacité à recouvrer les impôts impayés de manière efficace et dans un délai raisonnable pourrait fournir des millions de dollars de revenus supplémentaires à la Couronne chaque année», a affirmé Mme Fraser.

Or l'Agence du revenu du Canada n'arrive pas à tirer parti des procédures existantes pour retracer et percevoir les impôts dus, déplore la vérificatrice générale.

L'Agence sait depuis des années ce qu'elle doit faire pour améliorer la perception des impôts à payer, mais ses efforts sont loin d'être suffisants, a dit Mme Fraser après le dépôt de son rapport.

Les impôts exigibles vont des impôts sur les revenus des particuliers et des entreprises à la taxe sur les produits et services, en



Sheila Fraser a repris les critiques qu'un autre vérificateur général adressait déjà au gouvernement il y a une douzaine d'années.

passant par les cotisations aux programmes sociaux que des employeurs perçoivent mais omettent de remettre à Ottawa.

Malgré certains efforts de la part de l'Agence du revenu, la croissance des impôts à payer excède celle des impôts effectivement versés.

Les impôts dus ont enregistré une augmentation de 88 % depuis 1997, tandis que le total des impôts versés a grimpé de 48 %

a noté Mme Fraser.

Calculé d'une autre façon, le total des impôts impayés en pourcentage des impôts payés se chiffrait à 4,27 % en 1996-97. En 2004-05, cette proportion atteignait 5,43 %.

Plusieurs des lacunes signalées par Mme Fraser sont similaires à des critiques formulées il y a déjà 12 ans par le vérificateur général, dans une étude sur la question des impôts impayés. Et si l'Agence ne mo-

difie pas considérablement la façon dont elle fonctionne, elle aura du mal à améliorer sa performance en perception des impôts, a-t-elle dit.

L'Agence a réagi en disant qu'elle acceptait les recommandations de la vérificatrice générale et qu'elle mettait en place de nouvelles mesures visant à résoudre les problèmes soulevés.

Presse canadienne

L'armée manque de recrues

JOHN WARD

Ottawa — Malgré ses efforts de recrutement, l'armée arrive tout juste à remplacer les militaires qui quittent ses rangs, indique le rapport de la vérificatrice générale. Elle risque de connaître de sérieux problèmes de recrutement dans les prochaines années — et c'est sans tenir compte des ambitieux projets d'expansion qu'Ottawa a en réserve pour l'armée.

Les Forces armées ont réussi à enrayer le déclin de leurs effectifs et même à faire de modestes progrès, mais des milliers de personnes approchent de la retraite et le gouvernement veut ajouter 13 000 militaires aux troupes existantes.

Ce projet, et la baisse du nombre de jeunes hommes — bassin traditionnel de recrutement pour l'armée — dans la population, fait en sorte que l'armée devra renouveler sa façon d'attirer et de former les recrues, a déclaré hier la vérificatrice générale, Sheila Fraser.

Selon elle, la Défense nationale a fait certains progrès par rapport aux recommandations qu'elle avait formulées en 2002, mais elle a encore du travail à faire.

«Les problèmes dus au recrutement et aux départs naturels compromettent le succès de l'expansion projetée des Forces armées», note-t-elle dans son rapport au Parlement.

Cette mise en garde était basée sur le projet du précédent gouvernement libéral d'accroître de 5000 le nombre de soldats. Or le gouver-

nement conservateur veut porter ce nombre à 13 000, ce qui rend le problème encore plus aigu.

Au cours des quatre dernières années, l'armée a recruté 20 000 personnes, mais elle s'est retrouvée avec une augmentation nette de seulement 700 militaires formés. Au cours de ces quatre années, 16 000 personnes ont quitté l'armée. Des milliers d'autres sont toujours en formation, ce qui peut prendre de deux à sept ans.

Un autre rapport indique que la Défense nationale continue de payer des millions de dollars pour des cours de pilotage de base qu'elle n'utilise pas. Les Forces armées ont signé un contrat avec un entrepreneur privé en 1998 pour une quantité fixe de cours, mais elles ont surestimé leurs besoins.

L'armée a négocié une entente pour récupérer une partie de cet argent, mais la facture des cours non utilisés pour les quatre dernières années se monte à 39 millions de dollars.

Mme Fraser estime que l'armée doit simplifier son processus de recrutement. Les retards dans le traitement des demandes laissent des aspirants soldats dans les limbes pendant des mois.

Le rapport recommande que l'armée accroisse sa publicité et trouve des moyens de recruter davantage de membres des minorités visibles, d'autochtones et de femmes.

Presse canadienne

EN BREF

L'incident Diouf est clos, dit Charest

Québec — En dépit des hauts cris de l'opposition péquiste, le premier ministre, Jean Charest, a refusé hier de s'associer à une motion dénonçant le «traitement inexcusable» réservé par le Canada au secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Abdou Diouf. «Le secrétaire général Diouf m'a dit que, pour lui, l'incident est clos. Et, comme tout a été dit à peu près là-dessus, je pense qu'on doit accepter la conclusion qu'en tire lui-même le secrétaire général», a fait valoir le premier ministre au cours d'un débat à l'Assemblée nationale. L'incident, a soutenu le chef de l'opposition péquiste, Louise Harel, «entache la réputation du Canada» et doit être dénoncé par l'Assemblée nationale toute entière. «Ne serait-il pas nécessaire que cette Assemblée nationale exprime, au nom de tous les Québécois, son profond regret au secrétaire général de la Francophonie pour le traitement qui lui a été [réservé], de manière à ce qu'il sache notre profonde admiration pour ses efforts en faveur de la Francophonie?», a lancé Mme Harel à l'intention du premier ministre. M. Charest a convenu que M. Diouf, «compte tenu de son rang», aurait dû «être reçu différemment». Néanmoins, il a rejeté l'idée de s'associer à une motion du Parti québécois pour dénoncer l'incident, rappelant qu'il avait déjà fait part de ses commentaires au premier ministre du Canada, Stephen Harper. — PC



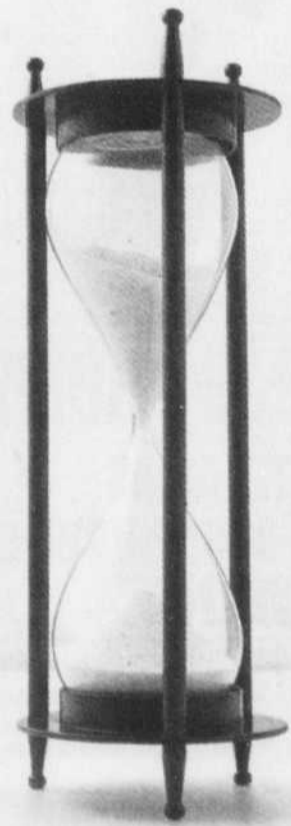
Roméo Dallaire

Roméo Dallaire siègera à un comité de l'ONU

Ottawa — Le sénateur canadien Roméo Dallaire a été invité à siéger au nouveau comité consultatif sur la prévention du génocide de l'ONU. Ce nouveau comité, dirigé par David Hamburg de la Carnegie Foundation, travaillera en étroite collaboration avec le conseiller spécial pour la prévention du génocide, Juan Mendez. Le conseiller spécial a le mandat d'aviser le secrétaire général de toute situation pouvant conduire à un génocide et de formuler des recommandations au Conseil sur la façon dont l'ONU pourrait prévenir ces tragédies. Jusqu'à présent, il a donné des conseils sur la situation de la région du Darfour, au Soudan, de la République démocratique du Congo et de la Côte d'Ivoire. Le mandat du comité consultatif consiste à orienter et à appuyer les activités des Nations unies liées à la prévention du génocide. Le sénateur Dallaire est le seul canadien membre du comité. — PC

www.lavaltechnopole.com

NE REMETTEZ
PAS À TROP TARD...
LAVAL, C'EST MAINTENANT
QUE ÇA SE PASSE!



Pour investir, créer une entreprise ou la faire grandir...
Laval est une bonne décision.

Des milliers d'entreprises y ont fait leur nid et s'en trouvent bien...

Alors, ne remettez pas à trop tard... car Laval grandit vite et bien!

**LAVAL
TECHNOPOLE**
LA TECHNOPOLE DU GRAND MONTRÉAL

Il y a une place pour vous à Laval...
Un numéro vous y conduit : (450) 978-5959
Et un site Internet vous guide : www.lavaltechnopole.com

• LES ACTUALITÉS •

Les cols bleus dépriment

Une étude démontre qu'un employé sur quatre se dit victime de harcèlement

Les cols bleus montréalais sont une source intarissable d'inspiration pour les caricaturistes, mais ils n'auraient guère le cœur à rire depuis quelques années. Le dénigrement, le harcèlement et l'humiliation dont ils se disent victimes saperaient fortement leur moral, a-t-on appris à la suite d'une enquête effectuée auprès de 960 travailleurs manuels.

JEANNE CORRIVEAU

Le métier de col bleu à la Ville de Montréal n'est pas une sinécure, si l'on se fie à une étude menée l'an dernier par un sociologue de l'UQAM. Selon les données récoltées par le chercheur, les travailleurs manuels à l'emploi de la Ville seraient nombreux à présenter des symptômes de détresse psychologique élevée. Lors de l'enquête, 23 % d'entre eux ont affirmé être victimes de harcèlement psychologique et plus d'un col bleu sur cinq aurait des pensées suicidaires.

«En 20 ans de recherche, dans toutes les enquêtes que j'ai menées, jamais je n'ai observé un groupe d'employés aussi stigmatisés», a expliqué hier Angelo Soares, professeur au département d'organisation et de ressources humaines de l'UQAM, alors qu'il dévoilait les résultats de son étude en compagnie du président des cols bleus, Michel Parent, et du conseiller syndical du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Michel Fontaine.

Menée à la demande d'un col bleu, son étude n'a pas été financée par le syndicat, a-t-il précisé, mais par le service aux collectivités de l'université, ce qui fait dire aux représentants syndicaux qu'il s'agit d'une étude «neutre et indépendante». Quelque 6500 questionnaires ont été expédiés aux membres de la section 301 du syndicat SCFP et 960 cols bleus ont pris le temps de répondre au document de 32 pages, ce qui représente un taux de réponse de 15 %.

À la lumière des données obtenues, Angelo Soares brosse un tableau sombre de la santé mentale des cols bleus. Les résultats de l'enquête révèlent que 39,8 % des répondants souffrent de détresse psychologique



Un col bleu sur cinq aurait des pensées suicidaires, selon un chercheur de l'UQAM.

élevée, un taux presque deux fois supérieur à celui qui afflige la population québécoise. Plusieurs cols bleus présentent des symptômes de dépression (16,3 % des répondants), d'anxiété (16,2 %) et de désespoir (23,1 %) et 22,8 % des participants à l'enquête ont affirmé entretenir des idées suicidaires, alors que ce taux atteint 4 % dans l'ensemble de la population.

Au moment de l'étude, près d'un col bleu sur cinq, soit 22,5 % des répondants, a dit subir du harcèlement psychologique. Mais, fait étonnant, ce harcèlement provient de collègues dans 50,3 % des cas, alors que le supérieur hiérarchique est montré du doigt dans une proportion de 38,2 %. La définition de la no-

tion de harcèlement peut paraître large puisque les agissements les plus souvent dénoncés sont, dans l'ordre: «Des gens parlent dans votre dos», «Insinuations sans rien dire directement» et «Un supérieur à limité vos possibilités d'exprimer vos opinions».

Le chercheur estime que les conditions de travail des cols bleus sont difficiles, qu'ils soient affectés à la collecte des ordures ou aux profondeurs des égouts, par exemple. La moitié des répondants se plaignent d'ailleurs d'un manque de reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent.

Les cols bleus en ont également marre d'être humiliés par les médias, dont les reportages ont des effets

dévastateurs sur leur moral. «Ils font "gober" à la population que nous sommes tous des illettrés, bons à rien, lâches, pogneurs de cul, protégés par le gros syndicat des gros bras», signale l'un des participants à l'enquête.

«Peu importe ce que l'on fait, un col bleu sera toujours associé à cette caricature du gros ventru épais qui se demande comment s'accrocher à la pelle», renchérit un de ses collègues. Angelo Soares en conclut que «le public a maintenant un bouc émissaire à qui reprocher le mauvais état de la ville». «Il y a des cas où les citoyens ont craché sur les travailleurs ou ont été violents ou agressifs envers eux. Ce n'est pas acceptable», explique le sociologue.

Le chercheur est sévère à l'égard de l'employeur, qui devra revoir ses méthodes de gestion et de supervision, dit-il, d'autant plus que le harcèlement psychologique est interdit par la Loi des normes du travail depuis juin 2004. La situation des cols bleus est-elle plus dramatique que celle des travailleurs d'usine ou du réseau de la santé? M. Soares refuse de se prêter à de telles comparaisons, qui n'auraient été valides, selon lui, que s'il avait mené des enquêtes simultanées auprès de plusieurs groupes de travailleurs.

Le président du syndicat, Michel Parent, a affirmé qu'il n'était pas surpris des résultats de l'enquête, disant souhaiter que l'employeur prenne des mesures pour améliorer le climat de travail. «Il y a un méchant problème au niveau de l'organisation du travail, et ça, malheureusement, je ne peux absolument rien changer si je n'ai pas la collaboration de la Ville de Montréal», a-t-il indiqué.

De son côté, Jean-Yves Hinse, directeur des relations professionnelles à la Ville, rétorque que les cols bleus boycottent de façon quasi systématique le programme d'aide offert aux employés. Il signale qu'en 2005 le harcèlement psychologique a donné lieu au dépôt de 48 griefs par le syndicat, mais qu'aucune de ces plaintes n'a fait l'objet de procédures devant les tribunaux. Précisons que, depuis quatre ans, 14 000 griefs ont été déposés par les cols bleus, dont 6000 concernent la lettre que le directeur général de la Ville a fait parvenir récemment à l'ensemble de ses employés au sujet des sanctions auxquelles s'exposent les employés pris en flagrant délit de fainéantisme.

Le Devoir



Stéphane LÉTOURNEAU

RÉUSSIR TES ÉTUDES

Pour les élèves du secondaire qui désirent améliorer leur rendement scolaire.

176 pages - 17,70 \$

LIEC inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Lucille BOUFFARD

Collection École des parents

LA COMMUNICATION PARENT-ENFANT UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Il fourmille de questions et d'exercices.

96 pages - 13,10 \$

Les éditions LA PENSÉE
(514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



Solde de Printemps

Complets et vestons sport

25% de RABAIS*

sur une sélection parmi nos collections

DORMEUIL JACK VICTOR ROY ROBSON

*Quantités limitées, retouches gratuites sur les articles à moins de 50% de rabais

OGILVY
monsieur

MODE INTERNATIONALE
ESPACE HOMME AU 4^e

Ste-Catherine O. et de la Montagne Tél.: 514.845.4742 ogilvycanada.com

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

ÉLOGE D'UNE CERTAINE RICHESSE...

- Les Canadiens investissent annuellement 23,3 milliards \$ à la Barbade;
- Le PIB et les profits des entreprises augmentent chaque année mais les salaires diminuent;
- Le gouvernement Charest retire aux étudiants 100 M\$ en bourses et offre aux plus riches plus de 200 M\$ en baisses d'impôts...

... ÉLOGE D'UNE ÉCONOMIE DIFFÉRENTE

Voici la lecture qui vous donnera des idées pour répondre quand on vous dit que :

- le Québec est pauvre;
- l'enrichissement des entreprises profite à toute la société;
- la croissance économique est la solution à tous les problèmes de société.



Les néolibéraux et ceux qui encaissent trafiquent la vérité et il faut savoir gré aux militants d'ATTAC-Québec de nous fournir les outils pour le démontrer. À partir de là, le débat est ouvert...

Louis Cornéliier, Le Devoir

EN AVEZ-VOUS ASSEZ DE VOUS FAIRE DIRE QUE C'EST NORMAL? AVONS-NOUS VRAIMENT CHOISI CETTE DISTRIBUTION DE NOTRE RICHESSE?

écosociété

ATTAC Québec

L'Association québécoise pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne.

Où va notre argent?
Une fiscalité pour les riches

ISBN 2-923165-23-3
184 p. 17 \$

Hostie

... Petite rondelle de pain azyme que le prêtre consacre pendant la messe.

La collecte annuelle de l'Église catholique de Montréal

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Non à l'éviction accélérée!

Quatorze organismes sociaux ont uni leur voix hier pour dénoncer le projet de la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, d'introduire une procédure spéciale pour accélérer l'éviction des locataires qui n'ont pas payé leur loyer.

Priver ces personnes du délai actuel de cinq à six semaines, qui est déjà le plus rapide à la Régie du logement, fait valoir M^{me} Carmen Paradis de l'Association des juristes en droit social, arguant qu'il faut déboulonner le «mythe» de la lenteur des recours en non-paiement de loyer entretenu par les propriétaires.

Procès de Charles Guité
Le juge invite les jurés à ne pas se laisser distraire

BRIAN MYLES

Le juge Fraser Martin a émis une directive inusitée, hier, au procès pour fraude intenté contre Charles Guité, en avisant le jury de ne pas se laisser enlever par l'avalanche de contrats, factures, règles et politiques internes de la bureaucratie fédérale.

cause, a dit le juge Martin. Il ne s'agit pas de savoir si les règles du gouvernement ont été brisées.

Le jury a avoué sa confusion, en quelque sorte. Il cherchait des repères pour faire une évaluation objective de la conduite de M. Guité. La preuve soumise à ce jour fait état de nombreuses irrégularités commises par l'ex-fonctionnaire pour l'octroi de cinq contrats à Groupaction.

Même si le jury en arrive à la conclusion que Guité a transgressé les règles, cela ne veut pas dire qu'il est nécessairement l'auteur d'une fraude, a expliqué le juge. Il s'agira d'un fait parmi tant d'autres à prendre en considération.

Voilà maintenant six jours que le procureur de la Couronne, Jacques Dagenais, passe d'un document à

l'autre dans ses questions posées aux témoins, parfois sans exprimer clairement ses intentions. Le juge l'a d'ailleurs rappelé à l'ordre à quelques reprises, à ce sujet.

L'ombre de Chrétien
En matinée, Myra Conway, directrice de la section des enquêtes du ministère des Travaux publics, a confirmé que Charles Guité avait octroyé trois contrats de 980 000 \$ à Groupaction sans que l'agence ait été reconnue à titre de fournisseur officiel du ministère.

L'ancien vice-président de Groupaction, Jean Lambert, a reconnu ce document, payé 500 000 \$ par le gouvernement. Il s'agissait d'une proposition de service — «un pitch de vente», a-t-il dit — soumise par Groupaction dans l'espoir de décrocher un contrat.

M. Guité n'a pas encore questionné le témoin à ce sujet. Il a cependant peaufiné sa théorie de l'ingérence politique du cabinet du premier ministre avec Mme Conway. M. Guité lui a fait remarquer que le premier ministre Jean Chrétien avait personnellement signé les deux premières demandes de fonds pour le programme des commandites.

Le Devoir

Tabernacle

n.m. : Petite armoire fermant à clé, qui occupe le milieu de l'autel et contient le ciboire.

La collecte annuelle de l'Église catholique de Montréal

Du 14 au 31 mai 2006

Congrès de l'ACFAS

Des crustacés pour combattre la corrosion

PAULINE GRAVEL

Les crustacés ont une carapace bien particulière qui pourrait servir à prévenir la corrosion qui ronge les métaux. Les coques de bateaux et les installations portuaires pourraient être ainsi protégées sans contaminer l'environnement marin.

La chitine, principale constituante des carapaces de crustacés, est à la source de ces multiples vertus. Plus précisément, il s'agit d'un dérivé de la chitine, le chitosane, qui fait l'objet de découvertes prodigieuses.

La chimiste Caroline Dupont, de l'Université Laval, présentait hier dans le cadre du congrès de l'Association francophone pour le

savoir (ACFAS), qui se poursuit à l'université McGill, une nouvelle utilisation possible de ce composé dit écologique compte tenu du fait qu'il n'est aucunement toxique pour la faune marine.

Mais le principal intérêt d'ordre chimique du chitosane est sa grande affinité avec les métaux. En effet, il adhère bien aux surfaces métalliques. Bien qu'il soit insoluble dans l'eau de mer, il est par ailleurs soluble en milieu acide, ce qui facilite sa manipulation.

Au cours de ses études de maîtrise, Caroline Dupont a mesuré la façon dont certains films (des couches très minces de quelques microns) de chitosane et un sel de ce même dérivé arrivaient à inhiber la corrosion des métaux.

globalement le courant d'oxydation et, de ce fait, la corrosion, la corrosion consistant en une réaction d'oxydation. Ils freinaient aussi la vitesse de corrosion et retardaient l'attaque du métal par les chlorures (NaCl) contenus dans l'eau de mer, qui sont des ions très actifs.

Les films de chitosane et le sel qui en dérive semblaient à peine moins efficaces à réduire la corrosion que les autres inhibiteurs de corrosion couramment employés, qui, eux, sont toutefois très toxiques et peu écologiques.

Or, en plus de ses propriétés anticorrosives, le chitosane est biocide, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de détruire les micro-organismes comme les bactéries, les algues et les bernacles.

ces petits crustacés se fixent à la coque des navires et réduisent l'hydrodynamisme de l'embarcation en augmentant la surface de contact des coques, accroissant par conséquent la consommation de carburant et les travaux d'entretien requis.

Autre avantage du chitosane: il est inépuisable puisqu'il provient d'une faune abondante. La chercheuse a affirmé qu'on pourrait en tirer entre un et dix millions de tonnes par année dans les océans.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
GUY SOUCIS
Partie demanderesse
MARIE-LEONA GUILLETTE
Partie défenderesse
ASSIGNATION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DU QUÉBEC
Chambre de la jeunesse
En matière d'adoption
DOSSIER No: 525-43-004781-064
A. Éric BERNATCHEZ,
D'adresse inconnue
ORDONNANCE

à 9:00h, salle 2.17 au palais de justice de Montréal;
3. Une copie de la requête en reconnaissance et exécution d'une décision étrangère a été remise au greffe à l'intention de Bouabache Malika.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
BRYAN VILLENEUVE
Partie demanderesse
SABRINA DI MATTEO
Partie défenderesse
ASSIGNATION

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Devenez bénévole pour la SP
www.scleroseenplaques.ca/qc

MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1. Slip.
2. Héros d'une bande dessinée - Déterminer le moment.

AVIS AUX CRÉANCIERS
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné que la faillite de LOGIC DOKET INC., corps politique, légalement constitué ayant son siège social et principal établissement commercial au 3430, J.A. Bombardier, #200, dans la ville de St-Hubert, province de Québec, 33Z 1H1 est survenue le 9^e jour de mai 2006, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29^e jour de mai 2006, à 14 h, au bureau du Syndic, 96, rue Turgeon, suite 300, Ste-Thérèse (Qc).

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
BOUDJIT DJAMEL, domicilié et résident au 3239 St-Zotique Est, Montréal, Qc. H1Y 1E8
Demandeur
BOUABACHE MALIKA, Adresse inconnue
Défenderesse

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est donné qu'à la suite du décès de André Mailoux, survenu le 1^{er} octobre 2005, lequel était domicilié 60 Berioz #402, Ile des Soeurs (Québec), l'inventaire des biens du défunt a été préparé par Robert Jacques, en sa qualité de liquidateur.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DU QUÉBEC
SERVICES COMMÉMORATIFS CELEBRIS INC./CELEBRIS MEMORIAL SERVICES INC.
PHILIPPE CHATELAIN
et LES HÉRITIERS DE FEU ROSE PERCELA CHATELAIN
ASSIGNATION

Environnement Canada
Montréal
Prévisions météo
Aujourd'hui: Averses max 15
Ce soir: Possibilité d'averses min 12
Jeudi: Possibilité d'averses max 18, min 12
Vendredi: Averses max 16, min 12
Samedi: Averses max 17, min 11

La météo en un clin d'œil
Hier Normales
Max. N/A 18,8
Min. N/A 7,8
Precip. N/A

HORIZONTELEMENT
1. Slip.
2. Héros d'une bande dessinée - Déterminer le moment.
3. Il conduit des baudets - Deux-pièces.
4. Notre-Dame - Balles.
5. Serré - Désavantagé - Berceau.
6. Léger - Dans plusieurs noms de villes.
7. Garnir - Octroi de la vie sauve à un ennemi vaincu, en pays musulman.
8. Somme à payer en cas d'inexécution d'un contrat - Précipiter.
9. Dans les - Peau de porc rendue dure.
10. Tournesol - Drôle d'habitude.
11. La dame du premier - Louper - Chrome.
12. Agitation due au déferlement - Cylindre creux.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 2957-9224 QUÉBEC INC., constituée en vertu des dispositions de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et faisant affaires en la ville de Laval, province de Québec, demandera au Régistrateur des entreprises, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies de la province de Québec.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 2957-9224 QUÉBEC INC., constituée en vertu des dispositions de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et faisant affaires en la ville de Laval, province de Québec, demandera au Régistrateur des entreprises, la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies de la province de Québec.

Canada
St. John's 10:3
Halifax 15:9
Ottawa 20:11
Toronto 18:8
Winnipeg 19:10
Edmonton 28:12
Regina 31:11
Vancouver 28:12
Whitehorse 10:2
Yellowknife 14:7
Le monde
New York 20:11
Chicago 24:9
Atlanta 21:10
Miami 26:20
Los Angeles 28:13
Rio de Janeiro 25:20
Amsterdam 19:12
Moscou 13:5
Paris 21:13
Sydney 20:13

CASILOC
APPEL D'OFFRES
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE UNITÉ D'ALIMENTATION STATIQUE SANS COUPURE
Projet (MANMTL-04-66-1/Lot 2) CASINO DE MONTRÉAL
Les entrepreneurs peuvent obtenir de l'information sur l'appel d'offres en visitant le site Internet de l'entreprise: www.casiloc.com

Hydro Québec
APPELS DE SOUMISSIONS
Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise: www.hydro-quebec.com/soumissions

LE MONDE

Des journalistes espions en Allemagne

Le service de renseignement BND a eu recours à ces sources pendant plusieurs années

Berlin — Des journalistes allemands ont travaillé pendant plusieurs années pour le service de renseignement allemand BND, indique le magazine *Der Spiegel* dans un article à paraître lundi et qui fait suite à une série de révélations concernant l'espionnage dans le milieu des médias allemands.

Certains d'entre eux ont jusqu'à l'an dernier fourni des informations au BND, poursuit l'hebdomadaire, selon un extrait de l'article.

Ainsi, un journaliste «travaillant dans un bureau dans l'ouest de l'Allemagne et connu sous le nom de Sommer» a travaillé pour le BND jusqu'à l'automne 2005, selon la même source, qui cite un rapport de l'ancien premier magistrat de la Cour fédérale suprême, Gerhard Schäfer.

Un journaliste travaillant à son compte dans diverses zones de guerre du monde a également fourni des informations au BND sur un de ses confrères travaillant pour le magazine *Focus*.

Cette affaire d'espionnage fait

grand bruit en Allemagne depuis vendredi.

Le BND, spécialisé dans les opérations d'espionnage à l'étranger, a en effet reconnu avoir commis des «erreurs», semblant ainsi implicitement confirmer au moins partiellement avoir placé sous observation des journalistes.

Ces révélations ont été publiées vendredi matin par le quotidien *Süddeutsche Zeitung* qui, citant le même rapport que *Der Spiegel*, écrivait que le BND a surveillé plusieurs journalistes pendant des années pour élucider une affaire de fuite dans ses propres rangs.

L'ancien directeur du BND, Volker Foertsch, a également reconnu que des journalistes avaient servi d'informateurs à ses services. «L'objectif de ces contacts était d'empêcher la publication d'articles préjudiciables et de découvrir d'où, à l'intérieur du BND, les journalistes tiraient leurs informations», a-t-il affirmé dans le *Berliner Zeitung*.

Agence France-Presse

Accalmie à São Paulo

Un nouveau bilan des affrontements fait état de 133 morts

São Paulo — L'État de São Paulo a connu de nouvelles attaques du crime organisé qui ont fait plusieurs victimes dans la nuit de lundi à hier mais avec une certaine accalmie après la fin négociée des mutineries dans les prisons.

Les affrontements ont fait entre cinq et dix-neuf morts dans la nuit, selon des chiffres rapportés par les médias et non confirmés par les autorités. Plusieurs attaques ont été enregistrées en province ou en grande banlieue tandis que quatre autobus ont été incendiés dans la ville de Campinas.

L'offensive du crime organisé a fait 133 morts: 115 dans diverses attaques et 18 détenus dans les prisons mutinées, selon de nouveaux chiffres officiels diffusés hier à la mi-journée.

Selon le Secrétariat à la sécurité publique de São Paulo, 40 policiers, 71 assaillants et quatre pas-

sants sont morts dans les 251 attaques enregistrées contre les forces de l'ordre et des objectifs civils depuis vendredi soir. La police a par ailleurs arrêté 115 «criminels» et saisi 113 armes.

Le Secrétariat à l'administration pénitentiaire de l'État avait annoncé dans la soirée de lundi la fin de toutes les mutineries dans les prisons et la libération de quelque 195 otages à la suite de négociations. Depuis vendredi, jusqu'à 73 établissements carcéraux sur 144 avaient connu des rébellions.

En début de matinée hier, les rues de São Paulo étaient calmes et enregistraient moins de circulation que d'habitude. Après la paralysie du transport par autobus la veille, les compagnies ont décidé hier de mettre en circulation la moitié de leur flotte sous escorte policière.

Agence France-Presse

Le vote sur l'indépendance

Monténégro: le chef de l'Union prédit un oui massif

Podgorica — Les Monténégrins se prononceront dans leur grande majorité dimanche en faveur de l'indépendance de leur petite république, a déclaré hier le président de l'Union de Serbie-Monténégro.

Svetozar Marovic, le président monténégrin de cette union, dont il estime à titre personnel qu'elle devrait être dissoute, s'exprimait lors d'un débat télévisé avec les partisans de son maintien, écrit le quotidien monténégrin *Vijesti*.

«Je pense que le résultat sera de 58 à 60 % de oui», a déclaré Marovic, aussi haut responsable du Parti démocratique des socialistes, au pouvoir au Monténégro.

L'Union de Serbie-Monténégro a été créée en 2003 pour succéder à la Fédération yougoslave, amputée de la Croatie, de la Bosnie, de la Slovaquie et de la Macédoine, qui ont proclamé leur indépendance au début des années 90. Elle est accusée de mal fonctionner et de ne profiter à aucun des deux pays.

D'après les sondages, les électeurs monténégrins sont divisés

sur la question de l'indépendance. Certains ne font état que d'une petite avance du camp indépendantiste sur les unionistes.

Selon un accord conclu sous l'égide de l'UE, il faut que 55 % des votants, qui doivent représenter plus de la moitié des électeurs inscrits, votent pour le oui pour que l'indépendance soit entérinée.

Marovic s'est fait reprocher par la Serbie d'avoir milité dans le camp indépendantiste. Il affirme quant à lui avoir consciencieusement rempli sa mission de président.

Lundi, l'UE a fait savoir qu'elle respecterait le choix du peuple monténégrin et appelé les deux républiques à faire de même, quelle que soit l'issue de la consultation.

Selon le premier ministre du Monténégro, Milo Djukanovic, un oui dépassant les 50 % indiquerait que la population est favorable à un État souverain et son vœu ne pourrait être ignoré, ce que contestent la Serbie et l'UE.

Reuters

Villepin survit à une motion de censure

Paris — Le premier ministre français Dominique de Villepin a surmonté hier une motion de censure déposée par l'opposition socialiste, mais il est apparu une fois de plus en position d'accusé dans l'affaire Clearstream qui ébranle son gouvernement.

Le texte défendu par les socialistes pour faire tomber le gouvernement n'a recueilli que 190 voix parmi les élus socialistes, communistes, centristes et écologistes,

sur 577 députés. Ce résultat était attendu dans la mesure où le parti UMP au pouvoir dispose d'une large majorité de 364 élus.

Signe des divisions internes au pouvoir, moins de 200 d'entre eux étaient présents pour le débat qui s'est déroulé dans une atmosphère survoltée et en l'absence du grand rival de M. de Villepin, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy.

Agence France-Presse



Des membres de l'Armée de libération du Soudan (SLA) discutaient hier à Tina.

Les pressions sont fortes sur les rebelles

Le Soudan est disposé à négocier l'arrivée de Casques bleus

Une délégation du Conseil de sécurité est attendue à Khartoum le mois prochain

Khartoum — Le Soudan est disposé à discuter du déploiement de troupes onusiennes dans la province du Darfour, a déclaré hier son ministre de l'Information, Zahaoui Ibrahim Malek.

Le ministre a ainsi souhaité la bienvenue à la délégation du Conseil de sécurité de l'ONU, attendue au Soudan le mois prochain pour discuter notamment du passage de relais de la mission de l'Union africaine (UA) vers une force des Nations unies.

«La délégation viendra au Soudan pour négocier avec le gouvernement à la suite de la signature de l'accord de paix» entre Khartoum et la faction majoritaire du principal groupe rebelle, a déclaré le ministre.

La communauté internationale et Washington, qui a fortement insisté pour que les pourparlers d'Abuja aboutissent à un certain accord, ont souligné la nécessité que cet accord soit appuyé par des troupes onusiennes pour que la sécurité soit garantie.

«Nous sommes disposés à négocier avec les Nations unies» sur leur projet de maintien de la paix, a dit M. Malek.

Ces déclarations marquent une évolution de la position de Khartoum sous les pressions internationales pour déployer des Casques bleus de l'ONU au Darfour afin de soutenir les troupes de l'UA et d'enrayer l'escalade de violences ethniques.

Khartoum, auparavant fermement opposé à tout déploiement de troupes onusiennes au Darfour, s'est récemment montré plus souple sans pour autant accepter l'envoi de soldats sans son approbation.

«Nous n'accepterons pas l'arrivée d'une quelconque force sans l'accord préalable du gouvernement sur le mandat, la durée et la mission de cette

force», a réaffirmé M. Malek. «Si le Soudan estime que la situation nécessite un tel déploiement, nous n'avons aucune objection car nous faisons partie des Nations unies.»

Une délégation du Conseil de sécurité de l'ONU effectuera le mois prochain une mission d'observation dans différents pays africains, dont le Soudan. Dirigée par le britannique Emyr Jones Parris en tant que président du Groupe des amis du Darfour, la délégation s'entretiendra avec des diplomates à Khartoum et visitera Juba, la capitale du sud, ainsi que le Darfour.

Jusqu'à présent, deux groupes rebelles du Darfour ont refusé de signer l'accord de paix d'Abuja, fragilisant ainsi les espoirs de mettre un terme aux trois ans de guerre civile.

Le Conseil de sécurité a mis en demeure hier les parties soudanaises signataires de l'accord de paix d'Abuja sur le Darfour de respecter leur engagement et sommé les non-signataires de parapher l'accord sans tarder.

Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution, numérotée 1679, dans laquelle il «exprime l'intention d'envisager de prendre des mesures fermes et efficaces [...] contre toute personne ou tout groupe qui attenterait ou essaierait de faire obstacle à l'application de l'accord de paix» d'Abuja.

Le Conseil de sécurité précise que ces éventuelles mesures répondraient à une requête de l'Union africaine et étaient déjà prévues dans une résolution précédente, la n° 1591 de mars 2005.

Agence France-Presse

Le Sinn Féin boycotté déjà le Parlement irlandais

Le DUP refuse de partager le pouvoir

Belfast — Les catholiques du Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, ont boycotté hier le premier débat de l'assemblée d'Irlande du Nord, restaurée lundi après trois ans et demi de suspension, considérant qu'un débat sur l'économie était sans objet tant que l'assemblée n'avait aucun pouvoir.

Londres et Dublin espèrent que les 108 élus protestants et catholiques d'Irlande du Nord pourront s'entendre pour former ensemble un exécutif d'ici le 24 novembre, condition nécessaire au transfert du pouvoir de Londres à Belfast.

Conformément aux accords de paix d'avril 1998, les députés auraient dû élire un premier ministre et son adjoint dès leur première réunion, lundi, mais les élus du principal parti protestant refusent de partager le pouvoir avec le Sinn Féin tant qu'ils ne sont pas convaincus que l'IRA a cessé toute activité paramilitaire et criminelle.

«La séance d'aujourd'hui ne porte pas sur ce point parce que le Parti démocratique unioniste refuse d'accepter ses responsabilités», a déclaré le président du Sinn Féin,

Gerry Adams, ajoutant que «le Sinn Féin ne siègera pas à la Chambre aujourd'hui».

Une délégation de chefs d'entreprise nord-irlandais s'est toutefois

adressée aux autres élus hier, dressant un tableau austère de la situation économique de la région sous administration britannique.

Sans un accord d'ici six mois entre les deux principaux partis, le DUP d'Ian Paisley et le Sinn Féin, l'assemblée sera supprimée et les salaires des députés ne seront plus payés.

L'assemblée et le gouvernement d'Irlande du Nord, nés des accords de paix de 1998 dits du Vendredi saint, ont été suspendus en octobre 2002 à cause d'une grave crise de confiance entre les élus des deux camps liée aux activités de l'IRA. L'armée républicaine irlandaise (IRA) a renoncé à la violence et démantelé son arsenal en 2005.

Agence France-Presse

EN BREF

Un réacteur contre un gel

Berlin — La tröika de l'Union européenne, composée de l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne, compte offrir à l'Iran un réacteur à eau légère dans le cadre d'une série de mesures incitatives en échange d'un gel par Téhéran de son programme d'enrichissement d'uranium, ont déclaré hier des diplomates de l'UE. Des représentants de la tröika et des services des Affaires étrangères de l'UE doivent discuter des mesures d'incitation à proposer à l'Iran avec leurs homologues américain, russe et chinois vendredi à Londres. — Reuters

Des vidéos de l'avion sur le Pentagone

Washington — Le Pentagone a rendu public hier pour la première fois deux clips vidéo montrant l'avion s'écrasant sur le Pentagone le 11 septembre 2001, à la suite d'une requête d'une association américaine qui espère ainsi mettre fin aux théories du complot. Les images peu explicites ont été prises par deux caméras de surveillance installées sur un stationnement du Pentagone et montrent le moment où l'avion s'écrase sur l'aile sud-ouest du bâtiment. Le fuselage de l'appareil est vu très brièvement au niveau du sol avant qu'une lumière blanche et une grosse boule de feu orange apparaissent à l'image, suivies par de la fumée noire. Le Pentagone avait reconnu l'an dernier qu'il possédait ces images mais avait refusé de les rendre publiques avant la fin du procès du Français Zacarias Moussaoui, qui vient d'être condamné à la réclusion à perpétuité. — AFP

PETIT-DÉJEUNER-CAUSERIE

Le Québec dans le monde : nouveaux enjeux et perspectives d'avenir

Monique Gagnon-Tremblay

Ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie

Le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) vous convie à un déjeuner-causerie en compagnie de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, Madame Monique Gagnon-Tremblay.

Le mercredi 24 mai 2006 de 7h30 à 9h00

Hôtel Marriott Château Champlain
Salle de bal
1050, rue de la Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)

Admission :
Membre CORIM : 35.00\$
Non-Membre : 50.00\$
Table (8) Membres CORIM : 260.00\$
Table (8) Non-Membres : 370.00\$

Inscription : www.corim.qc.ca
Information : (514) 340-9622

Avec la collaboration de :

LE CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

Avec l'appui de :

Investissement Québec, Société générale de financement du Québec, Desjardins Caisse centrale, SNC-LAVALIN, Montréal International POUR RÉUSSIR, BOMBARDIER, LE DEVOIR

É D I T O R I A L

Un registre à sauver

Le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, annoncera aujourd'hui le moyen que le gouvernement Harper a trouvé pour rendre inopérant le registre des armes à feu. Pour ce faire, il invoquera sûrement le rapport de la vérificatrice générale — mais alors, c'est qu'il en aura déformé le sens, car les lacunes qu'il reste à corriger n'ont rien à voir avec la pertinence de ce registre, confirmée par ses utilisateurs: les policiers.

La vérificatrice générale Sheila Fraser est on ne peut plus claire: sur les huit thèmes abordés dans son rapport, la moitié a droit à la note «insatisfaisant». «Pour l'autre moitié», poursuit-elle, nous notons des progrès satisfaisants, tout en soulignant clairement les questions qui nous préoccupent encore. C'est le cas du Programme canadien des armes à feu. On est loin de la grande dénonciation de 2002, alors que le bureau de Mme Fraser n'avait pu mener à terme sa vérification du programme tant l'information financière n'était pas fiable.

Aujourd'hui, ce qui est mis en cause relève davantage de pratiques comptables gouvernementales — des coûts du programme devenant invisibles parce que reportés à l'année suivante. Mme Fraser a dénoncé vertement cette manière de faire, d'autant que, faute de documentation, elle a dû se rabattre sur des entretiens pour la mettre au jour. Le Conseil du trésor a eu beau s'expliquer, dire qu'il croyait agir en toute légalité, il y a ici des cachotteries politiques — mais elles desservent les libéraux bien plus que le Centre des armes à feu.

L'explosion des coûts du système informatique est aussi dénoncée, notamment parce que des autorisations de procéder ont été données alors même que des modifications allaient être apportées à la loi et aux règlements — ce qui, inévitablement, obligerait à modifier le système déjà en place. Mais ces erreurs de gestion coûteuses, grossières, «irréfléchies» découlent de décisions du passé. Le Centre des armes à feu s'est engagé à resserrer ses procédures, et le rapport de Mme Fraser fait voir sa confiance dans l'équipe de gestion actuelle. La vérificatrice n'arrive donc pas à des conclusions dévastatrices.

N'empêche, c'est la valse des millions qui retiendra encore l'attention, le cumul qui fait que le programme aura coûté au gouvernement 946 millions de dollars en 10 ans. Ce milliard qui frappe l'imagination sert bien les fins du gouvernement Harper, soumis à la pression de tonitruants lobbys. Et dans leur cas, ce ne sont pas les coûts du programme qu'ils ont en travers de la gorge, mais le principe même de devoir enregistrer les armes de chasse. Le cafouillis administratif des libéraux, et le gaspillage éhonté qui a suivi, ne fut pour eux que l'occasion rêvée de se trouver des alliés.

Néanmoins, les sondages font voir que la population sait faire les distinctions qui s'imposent. Elle blâme la pitoyable gestion libérale mais appuie le registre, mis en place dans la foulée de la tuerie de Polytechnique de décembre 1989. Encore lundi, un sondage Ipsos Reid indiquait que 67 % des Canadiens souhaitent que le registre soit amélioré — un appui qui grimpe à 76 % au Québec, mais qui est aussi majoritaire dans l'Ouest. Cela devrait nourrir la réflexion d'un gouvernement minoritaire!

D'autant que, maintenant que le registre est en place et son financement, enfin maîtrisé, un seul test devrait compter: est-il utilisé? La réponse est oui, clairement. Les associations de policiers, qui applaudissent chaleureusement aux projets du gouvernement conservateur en matière de lutte contre la criminalité, ne comprennent d'ailleurs rien à sa croisade anti-registre. Elles soulignent que le nombre d'homicides commis à l'aide de fusils de chasse a chuté, que le registre est consulté quelque 5000 fois par jour à travers le pays, qu'il a servi à obtenir des milliers de mandats judiciaires qui ont facilité des enquêtes. Le registre fait dorénavant partie de la routine policière, au même titre que la vérification des plaques d'immatriculation.

Mais les pourfendeurs du registre sont virulents, et ils ont l'oreille du Parti conservateur, qui y puise son électorat de base. À cette aune, la raison n'a aucune chance. Le gouvernement Harper est si déterminé à agir qu'il contournera les Communes pour démanteler le registre en place depuis 1998 (ne maintenant de ce fait que le registre des armes de poing, qui existe depuis 1934). Et une fois l'opération lancée, combien en coûtera-t-il le jour où un gouvernement moins idéologique voudra réinstaurer cette mesure, soutenue par tous ceux qui en comprennent les fondements, soit la prévention du crime? Le gouvernement Harper ne l'a même pas envisagé...

jboileau@ledevoir.ca



Josée Boileau

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSEFACON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

DEUX ANS DE PLUS EN AFGHANISTAN?



L E T T R E S

Des excuses

Je suis choqué et outré, en tant que Canadien et Sénégalais de cœur, du mauvais accueil réservé au secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf. Le premier ministre du Canada devrait présenter des excuses publiques de façon claire et nette. Nous devons traiter avec respect un hôte aussi remarquable: il y va aussi de la réputation du Canada. En tant que simple citoyen canadien, je présente mes excuses à cet homme éminent et le prie de croire que le Canada peut être aussi le pays de *teranga*, l'hospitalité que le Sénégal sait offrir à tout visiteur.

Grosmaire Jean-Louis
Gatineau, le 13 mai 2006

Le mépris

Imaginez-vous le secrétaire général du Commonwealth, Donald McKinnon, devoir se soumettre à une fouille corporelle afin de satisfaire aux exigences des agents de sécurité de l'Assemblée nationale? Tous les journaux du Canada anglais crieraient à l'unisson au scandale et dénonceraient l'incident diplomatique. Ils ne réclameraient rien de moins que la démission du ministre québécois responsable d'un tel mépris et des excuses publiques non seulement du premier ministre du Québec mais sans doute de toute l'Assemblée nationale!

Mais voilà que le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, s'est fait fouiller par des douaniers à Toronto, qui ont ainsi manqué à la convenance la plus élémentaire. A Ottawa, on tente maintenant de noyer le poisson, exprimant tout au plus de vagues regrets...

S'il est un incident révélateur aux francophones du monde entier du peu de respect que le Canada anglais porte à l'autre «peuple fondateur», c'est bien celui-ci.

Pierre-Alain Cotnoir
Montréal, le 13 mai 2006

Publier une lettre

Je songeais récemment à souligner l'ouverture aux débats démocratiques que manifeste votre journal. La plupart du temps, ils sont à jour et pertinents pour éclairer le public à propos des enjeux de société. À ce que je constate aussi, vous tentez d'équilibrer les contributions de gauche comme de droite. Au début, j'ai été surpris de voir ma participation à ces discussions être prise au sérieux. Je ne peux qu'encourager vos lecteurs à tenter l'expérience. C'est souvent ainsi que se manifeste l'intérêt pour la chose publique. Les échanges de points de vue permettraient sans doute aux débats d'évoluer vers des solutions émanant directement de la population elle-même, pour le plus grand bien du Québec et du monde moderne. Dommage que vous deviez sélectionner si peu de lettres. Le choix doit être difficile dans le cas de certaines questions d'actualité.

Les journalistes prennent désormais en compte la démarcation entre la gauche et la droite dans leurs commentaires sur la situation politique. C'est très sain pour que le Québec démocratique et populaire continue à progresser et finisse par y discerner les voies d'avenir afin d'exercer les meilleurs choix possibles quand il aura à assumer son destin.

Je vous propose un petit jeu pour tester vos capacités d'analyse politique: à ce que contient cette lettre, pouvez-vous deviner si l'auteur est de gauche ou de droite? Confrontez, pour fins de discussion et d'évaluation, votre jugement à celui des autres lecteurs qui se partagent votre journal. Vous en apprendrez peut-être un peu plus sur vos propres conceptions politiques et sur le prétendu cynisme politique dont on accuse les citoyens.

Guy Roy
Lévis, le 13 mai 2006

M. Harper et l'environnement

Il y a fort à parier que si le gouvernement Harper devient majoritaire d'ici un an, on assistera alors à son éloignement de la volonté populaire. Si le Parti conservateur met en vigueur des mesures de sauvegarde de l'environnement, ce sera davantage en raison de son besoin d'élargir et de consolider ses appuis au Québec. [...]

Il serait utile de rappeler que le programme électoral du Parti conservateur ne consacre qu'une page et demie au volet environnemental alors que les autres partis y consacrent entre six et seize pages. Il convient d'ajouter que la promotion du discrédit du protocole de Kyoto fait partie intégrante de la rhétorique conservatrice.

Récemment, la ministre fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, a affirmé qu'elle appuierait volontiers les accords du Partenariat Asie-Pacifique. Ce partenariat est une entente à laquelle ont adhéré les États-Unis, l'Australie, l'Inde, le Japon, la Chine et la Corée du Sud. D'un point de vue juridique, cette entente n'impose aucune contrainte et ne détermine aucune limite aux émissions de dioxyde de carbone (CO₂). De plus, le gouvernement Harper, par son premier budget, cesse de financer un grand nombre de programmes visant à diminuer les émissions de gaz carbonique. Le 11 mai dernier, le PC annulait entre autres le programme EnerGuide, un des plus vieux programmes servant à améliorer l'enveloppe thermique des maisons. [...]

Il appert que pour le Parti conservateur, l'obsession de la sécurité et la croissance de l'armement priment sur la lutte contre le réchauffement de la planète. Souhaitons que le parti de M. Harper ne glisse pas trop vers sa base ultraconservatrice, dont une part estime que ce phénomène n'est qu'une punition divine!

Robert Poulin
Saint-Jean-Christophe, le 13 mai 2006

LIBRE OPINION

D'abord s'extraire du Canada

CLAUDE BARITEAU
Anthropologue à l'Université Laval et auteur de l'ouvrage Pour sortir de l'impasse référendaire (Éditions des Intouchables, 2005)

L'avenir de la nation politique québécoise passe par le politique. Gilles Duceppe a raison, comme Gaston Miron qu'il cite, de dire que son choix est d'*être ou ne pas être*. Simple province du Canada, le Québec, comme l'a rappelé l'ex-député général du Québec à Londres, Daniel Audet, n'existe pas sur la scène internationale. Voilà deux auteurs qui disent clairement les choses.

Pour eux, dans le Canada, l'avenir de cette nation consistera à ne pas être. Dans ce pays, elle n'aura d'espace de manœuvre que celui qui lui est toléré: seules des formes d'autonomie pourront s'exprimer. Rien de plus. Hors du Canada, cet espace se transforme. Il s'agrandit. La nation québécoise aura alors l'univers de référence que sont les véritables pays et pourra y faire valoir ses valeurs sans les bornes canadiennes. C'est énorme comme différence.

Actuellement, cette nation n'existe pas dans cet univers. En faire le constat ou y aspirer ne change guère les choses. Il faut plus. Pour être dans cet univers et s'y activer, il faut d'abord le penser dans sa logique propre et, surtout, agir en conséquence.

Nous ronronnons

Hélas, au Québec, cette pensée et cet agir ne s'incarnent pas politiquement. Cela provient du fait que la réflexion sur la souveraineté s'est embourbée dans la logique de l'autonomie des nations minorisées plutôt que de s'inspirer de celle des pays devenus indépendants, comme l'y invitait le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN). De fait, jusqu'à l'entrée du Bloc québécois (BQ) sur la scène fédérale, la logique de l'autonomie fut dominante peu après la création du Parti québécois (PQ).

Depuis, le BQ, actif au sein d'un État souverain, le Canada, a précisé ce qu'est un pays. Son travail a incité le PQ à revoir son programme sous cet angle. Or le PQ ambitionne toujours de s'activer dans la corolle politique qu'est la province de Québec alors que le BQ, opérant en territoire canadien, ne peut être qu'un simple défenseur des intérêts du Québec.

Il y a là un problème. Avec ces partis, qui se disent pourtant indépendants, la conception de l'avenir du peuple québécois ne s'affirme pas dans l'agir politique. De fait, seuls les champs du discours et de l'imaginaire sont investis. L'agir, qui est ce qui compte en cette matière, est neutralisé.

Il en découle que ces deux partis travaillent plus, sans le vouloir, à assurer la survie de la nation politique québécoise, ce qui est le lot des leaders des nations minorisées. Avec le temps, ces partis sont devenus objectivement des soutiens au Canada, ce que Stephen Harper a compris. Il sait qu'il n'a qu'à offrir des pans d'a... nomie et une poignée de dollars pour les neutraliser car le pays, qui est leur rêve partagé, n'est qu'un horizon hors de l'agir politique, exception faite le temps d'un référendum aux 15 ans.

Cet état de fait nourrit nos faux de faire dans nombre de dossiers et empêche de nous mobiliser sur l'essentiel. Plutôt que de nous construire en relation avec les autres nations politiques, nous ronronnons d'année en année. Pourtant, nous avons de grands atouts pour nous inscrire dans le monde. Ces dernières années, nous avons mis au point une conception politique de la nation, élaborée une culture institutionnelle qui définit les contours sociaux de notre «vivre ensemble» et entrepris de développer notre économie pour assurer son essor, créer de la richesse et lutter contre les inégalités de toutes sortes.

Or, même si nous sommes si bien préparés, nous demeurons politiquement menottés. C'est d'ailleurs pour cette raison que le chant des sirènes se fait actuellement entendre avec, pour objectif, celui de

nous enfermer dans la logique de l'autonomie. Devant cette charge, il faut déployer la logique des pays devenus indépendants. Il nous revient de le faire, sinon le Canada et sa Cour suprême continueront d'éradiquer ce que nous avons préparé.

La voie électorale

Il y a deux façons de procéder. L'une est militaire; l'autre, celle que nous avons choisie, est politique. Ses tenants et aboutissants sont connus. Ils comportent l'affirmation de notre autorité sur le territoire du Québec à la suite d'une décision en ce sens du peuple québécois, des démarches pour sa reconnaissance et le respect, dans l'exercice de notre autorité, des règles reconnues par les États souverains. Dit autrement, cela consiste à nous extraire, comme nation politique, du rapport d'autorité qui nous enferme dans la logique de l'autonomie.

Cette extraction peut se faire politiquement par référendum ou par élection. En 1973, l'élection prévalait; par la suite, ce fut le référendum. Depuis, la tenue d'un référendum étant balisée par une loi canadienne, y recourir, c'est nous soumettre au rapport d'autorité dont nous voulons nous extraire. Ce serait une grave erreur. La voie électorale s'impose donc de nouveau. Elle exige avant tout la transparence du mandat recherché et le soutien majoritaire des électeurs. Dans un contexte où s'affichent plusieurs promoteurs du pays, elle oblige toutefois à des ajustements pour qu'ils se lient de façon originale sur l'essentiel. Ce n'est pas très compliqué si la volonté est là.

Nous en sommes là. Après un long détour dans les méandres du pouvoir provincial et des années d'observation attentive de vrais pays, notamment le Canada, le temps est venu d'investir nos énergies dans l'essentiel. Il nous revient d'arrêter de nous étourdir en tournant encore et encore autour du pot avec, en tête, des rêves de projets de société.

Si nous refusons de mettre le cap sur l'essentiel,

personne ne le fera pour nous. Il n'y a pas de destinée qui soit destinée. Il n'y a de destinées que celles que construisent des nations politiques. Si nous ne construisons pas la nôtre, elle sera ce que le Canada, après l'Angleterre, construit depuis des siècles pour la population du Québec: un «non-être».

Avoir un pacte

Construire notre destinée commande de nous franchir du rapport politique qui mine notre cheminement. En cela, l'important sera toujours la volonté de procéder qu'ont les personnes qui veulent fonder l'État souverain et indépendant du Québec. Un pacte entre des partis et des groupes politiques l'engagerait. Il peut se réaliser à brève échéance si ces partis et ces groupes sont d'abord animés à procéder au nom de la nation politique québécoise. Si ce n'est pas le cas, ils contribueront à brider encore et encore le peuple québécois dans la logique de l'autonomie en alimentant le rêve du pays plutôt que l'agir politique pour le fonder.

Un tel pacte aurait un effet mobilisateur déterminant car, enfin, l'essentiel sera au menu dans la logique des peuples qui se sont dotés d'un État indépendant. Avec ce pacte, un soutien à plus de 50 % des voix exprimées en faveur de candidats ayant comme plateforme commune et prioritaire celle de fonder le pays du Québec mandaterait les parlementaires élus à procéder selon les règles reconnues en la matière: confirmation de la décision du peuple, négociation de la succession des pouvoirs avec le Canada, proclamation de l'indépendance du Québec.

Bien sûr, cela requiert la reconnaissance de l'État indépendant du Québec par le Canada et, ultérieurement, par les autres pays. Les négociations sur la succession se feront dans cette perspective, à défaut desquelles le Québec, comme l'a reconnu la Cour suprême dans son avis sur la sécession du Québec, pourra faire valoir son droit à l'autodétermination externe.

IDÉES

Apaisement et optimisme en Haïti

L'histoire sans béquille

ANTONIN DUPONT

Ancien conseiller pédagogique en enseignement de l'histoire au Bureau du perfectionnement de la Commission des écoles catholiques de Montréal (aujourd'hui la CSDM)

L'enseignement de l'histoire au secondaire n'a pas attendu l'année 2006 pour devenir inclusif et pluriel. Dès 1967, après avoir mis au rancart les ouvrages qui avaient jusque-là servi de véhicules aux connaissances historiques, un nouveau programme a été préparé pour les élèves de l'enseignement secondaire.

On a longtemps reproché aux anciens manuels et programmes de présenter les connaissances historiques sous un angle exclusivement religieux. Il ne faudrait pas qu'aujourd'hui (Dieu nous en préserve!) l'on veuille présenter l'histoire sous un angle civique. L'histoire n'a pas besoin de béquille; elle est capable de marcher seule.

L'histoire non obligatoire!

Vers la fin de la décennie 1960-70, les enseignants avaient en main un programme renouvelé qui faisait une large place à la présence autochtone en Amérique sans négliger pour autant le développement du territoire. À partir d'un survol géographique et un rappel des grandes découvertes, on y retraçait les principales étapes de l'établissement d'une nation jusqu'à son évolution la plus récente, c'est-à-dire presque à la fin du XX^e siècle.

On y faisait mention des événements les plus significatifs et on y retrouvait les personnages les plus marquants, de quelque obédience qu'ils aient été. Et, peu importe la période, on y abordait de nombreux aspects culturels. Aucune question n'avait été délibérément occultée et tous les grands moments vécus en Nouvelle-France, dans les deux Canadas et, finalement, sous le régime fédéral y étaient scrupuleusement signalés.

Le hic cependant, c'est qu'on ne faisait aucune obligation d'inscrire l'étude de l'histoire nationale à la grille horaire de l'enseignement secondaire. Ce n'est qu'en 1974, à la suite d'une lutte acharnée de certains responsables de cet enseignement, dont moi-même, et après l'intervention flamboyante de Claude Charbon à l'Assemblée nationale du Québec, que la réussite de l'examen d'histoire est devenue une condition *sine qua non* à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.

L'histoire dans l'enseignement

Qu'en est-il de la finalité de l'histoire dans l'enseignement secondaire? Comme toutes les disciplines qu'on y enseigne, l'histoire permet de développer chez l'élève des habiletés intellectuelles. (Doit-on parler de compétences transversales?) Elle permet d'acquiescer une méthode de travail et de favoriser l'organisation de la pensée. À partir de sources, l'élève est amené à vérifier, à critiquer (au sens obvie du terme), à évaluer et à juger.

L'histoire fait appel aux manuscrits, aux imprimés, aux documents visuels et sonores, aux témoignages, et, aujourd'hui, Internet peut être mis à profit comme outil pour les chercheurs. L'enseignant bien avisé a souvent recours à ces appuis et sait exploiter d'autres ressources comme la chronologie, la généalogie, la paléographie et l'archéologie, selon la capacité de ses élèves.

Pourquoi demander à l'histoire de faire de l'éducation civique? On ne le demande pas aux autres sciences! La biologie, sous un angle différent, s'intéresse à l'homme «qui est» alors que l'histoire s'intéresse à l'homme «qui a été». On n'a jamais demandé aux enseignants en biologie de parler de citoyenneté.

Il pourrait y avoir des cours spécialement conçus pour l'enseignement du civisme. On a longtemps reproché à l'Église catholique d'essayer d'inféoder les autres disciplines. Il ne faudrait pas tomber dans le même travers!

L'histoire, ses dates, ses héros

Au secondaire, comme à d'autres niveaux, les sciences font appel à la mémoire. La biologie a son lexique, la chimie a ses symboles, la physique et les mathématiques ont leurs formules et l'histoire a ses dates et ses héros, grands ou petits! Il faut des repères pour se situer, en histoire comme dans la vie. Il est bien évident que l'étude du passé ne comprend pas seulement des millésimes. Mais on ne peut les écarter du cours d'histoire sous prétexte de rendre la tâche plus facile à l'élève.

L'histoire ne doit être au service d'aucune idéologie. Mais si vous vivez dans un espace nordique, vous serez obligé de vous adapter au climat. Ce n'est pas en vous mettant la tête dans la neige que vous réchaufferez le reste du corps.

D'abord colonie française, puis colonie britannique, le Canada a obtenu officiellement son «autonomie» en 1931. Il a donc connu la sujétion et la minorisation et, même aujourd'hui, il vit encore sous les symboles de la Couronne britannique: gouverneur général et lieutenant-gouverneur. En retraçant le passé qu'ont vécu nos ancêtres, ce serait leur faire injure que de ne pas rappeler les luttes qu'ils ont menées pour que nous soyons encore un îlot francophone dans ce territoire immense qu'est l'Amérique du Nord, surtout quand on sait qu'une bonne partie de cet espace a été parcouru par des explorateurs français.

Les élèves ont le droit de connaître tous les faits historiques, et bien mal avisé celui qui voudrait leur présenter une histoire aseptisée.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

FRANÇOIS L'ÉCUEYER

Responsable des communications et chargé de projets pour Haïti avec l'ONG Alternatives

L'auteur est actuellement à Port-au-Prince.

Les résultats du second tour législatif laissent les analystes mi-figue, mi-raisin. Certes, l'extrême polarisation politique de la société haïtienne, issue de la contestation par certains partis du déroulement des dernières élections, tenues en 2000, et renforcée par l'exil forcé de l'ancien président Aristide en février 2004 et par l'occupation militaire qui a suivi, se traduit par un morcellement politique des deux chambres législatives. Toutefois, la maturité démontre par les partis de centre-gauche, actuellement en négociation pour proposer de former un gouvernement de coalition avec le parti Lespwa du président René Préal, en étonne plus d'un.

En effet, alors qu'elles avaient été incapables de créer une coalition avant les élections, on apprend que l'Organisation du peuple en lutte (OPL), dirigée par Paul Denis, la Fusion des sociaux-démocrates de Serge Gilles et Micha Gaillard ainsi que l'Alliance démocratique (Alyans) de l'ancien maire de Port-au-Prince, Evans Paul, tiennent des pourparlers actifs afin de soumettre au président Préal leurs propositions de candidats pour le poste de premier ministre.

Préal, dont le parti Lespwa n'a obtenu que 11 sénateurs sur un total de 30 et 20 députés sur 99, n'a eu d'autre possibilité que d'entamer le dialogue avec cette coalition en formation, son choix de premier ministre devant être approuvé par les deux chambres législatives.

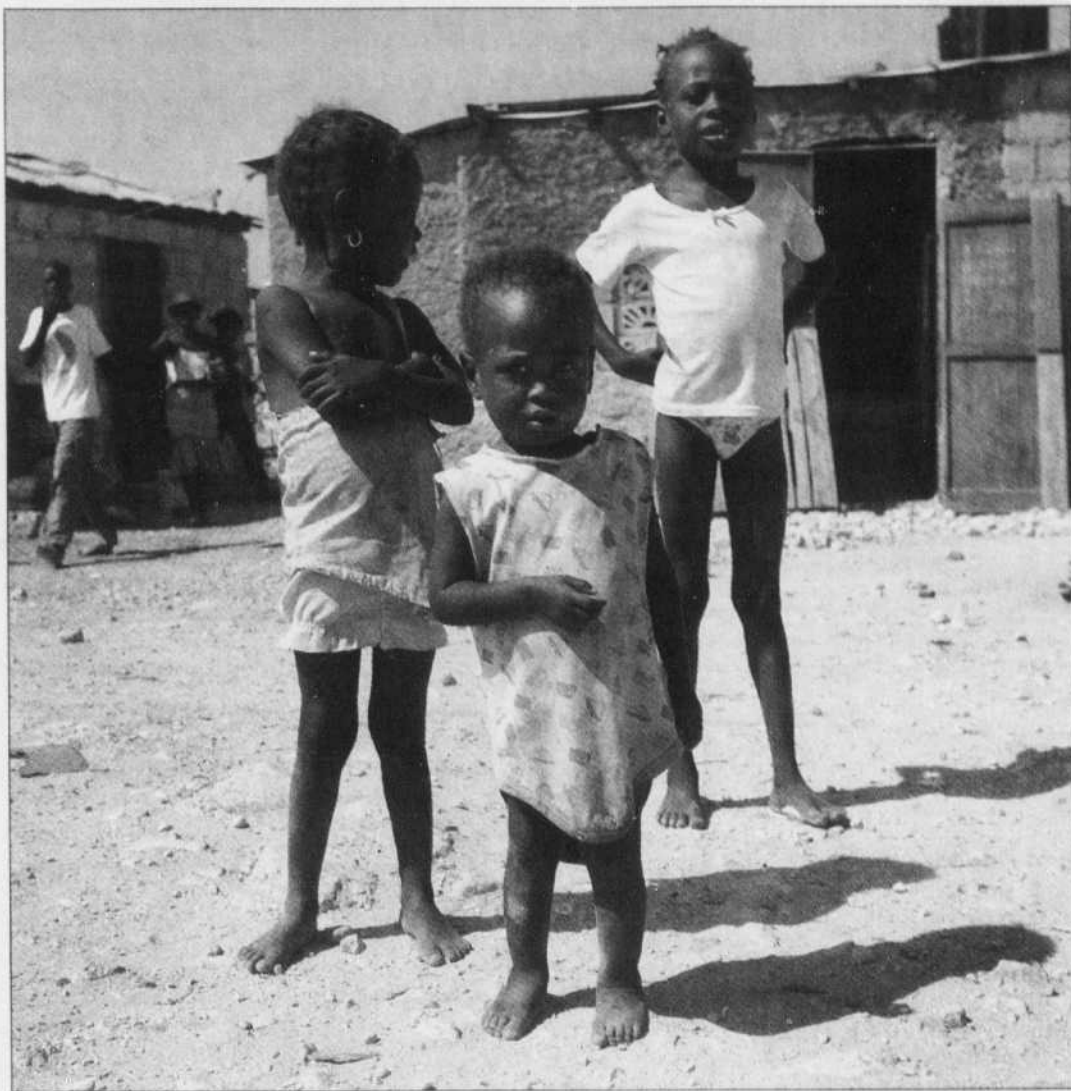
Leurs candidats présidentiels ayant été largement distancés le 7 février dernier, les partis OPL, Fusion et Alyans ont tout de même remporté des scores honorables aux législatives. Ils ont respectivement fait élire quatre, trois et un sénateurs ainsi que huit, quinze et onze députés. En ajoutant ces parlementaires à ceux remportés par Préal, celui-ci pourrait jouir d'une majorité aux deux chambres afin de pouvoir gouverner tout au long de son prochain mandat. C'est un atout qui lui faisait terriblement défaut lorsqu'il était président, de 1996 à 2001.

C'est le parti Fanmi Lavalas qui a subi la plus grande défaite lors des élections 2006. La formation de l'ancien président Aristide, avec qui René Préal prend de plus en plus ses distances, n'a fait élire que trois sénateurs et six députés. Les récentes déclarations de Préal, qui n'évacue pas un retour au pays d'Aristide mais encore moins un éventuel recours en justice contre celui-ci, ont néanmoins eu un impact sur les résultats du second tour législatif: deux candidats Lavalas, traînant la patte lors du premier scrutin, ont réussi à se faufiler pour remporter les sénatoriales du département de l'Ouest, où se trouve Port-au-Prince. Alors que les partisans d'Aristide comptaient sur Préal pour ramener leur président déchu au pays, il semble qu'ils aient revu leur choix lors du second tour.

Municipales à venir

On en fait rarement mention, mais la Constitution haïtienne adoptée en 1987 prévoit de nombreux mécanismes permettant une véritable décentralisation des pouvoirs ainsi que des structures de l'État haïtien, notamment les assemblées des collectivités territoriales, rendant ainsi possible une véritable participation citoyenne à la gestion de la chose publique.

Toutefois, le manque de volonté des élites politiques s'est depuis lors traduit par une incapacité à



SHANNON STAPLETON REUTERS

voter les législations nécessaires à cette dévolution des pouvoirs. En conséquence, le pouvoir haïtien demeure considérablement concentré à Port-au-Prince, ainsi que l'avaient imposé les États-Unis lors de leur occupation militaire du pays, de 1915 à 1934. Renouer avec ce processus de décentralisation et de participation citoyenne sera un des nombreux défis du prochain gouvernement.

Mais on vient d'apprendre par la bouche du président du Conseil électoral provisoire (CEP), Max Mathurin, que, «faute d'argent», les élections municipales, prévues le 21 juin prochain, se limiteront aux élections des maires des communes, faisant fi des prévisions constitutionnelles d'élections des assemblées et des conseils des sections communales. Gabriel Valdès, représentant en Haïti du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a rapidement rétorqué que les fonds étaient disponibles. Depuis, le CEP s'engouffre dans les excuses, allant jusqu'à prétexter la tenue, le 21 juin, d'un match de soccer Autriche-Bésil qui rendrait impossible la tenue de ces élections municipales.

Encore une fois, ces machinations reflètent malheureusement le rejet par les élites haïtiennes d'une véritable démocratie, d'un véritable pouvoir populaire. Selon elles, les populations haïtiennes devraient se contenter de «voter tous les cinq ans» et de laisser les élites politiques, «spécialistes de la gestion de l'État haïtien», tranquilles tout au long de leur mandat, comme le stipulent d'ailleurs les capsules audio financées par l'agence américaine d'aide au développement, USAID.

Priorité au développement social

La majorité du peuple haïtien ne peut jouir de droits citoyens à proprement parler. En effet, 60 % de la population, vivant en grande partie en milieu rural, demeure analphabète, sans baptistaire — donc sans citoyenneté — et dans des conditions d'extrême pauvreté. En matière de développement social, ces populations devront constituer les bénéficiaires prioritaires des programmes publics que le prochain gouvernement devra rapidement créer.

Alors que les violences qui ont frappé Port-au-Prince l'an dernier semblent s'estomper — les kidnappings sont en net recul dans la capitale —, la communauté internationale devra revoir le mandat de la force militaire de l'ONU présente en Haïti et prendre des engagements clairs à long terme pour accompagner le prochain gouvernement dans son programme de développement. Les importantes ressources financières — 41 millions de dollars par mois, selon l'ONU — que draine cette force d'occupation doivent être rapidement réinvesties dans le développement social et la réforme du système de justice haïtien.

Enfin, le programme transitoire d'aide au développement d'Haïti en vigueur depuis 2004, le Cadre de coopération intermédiaire (CCI), devra être sensiblement revu. En effet, sur un budget frisant les 1,3 milliard de dollars, seulement 75 millions étaient consacrés à l'agriculture, un secteur économique qui fait vivre 70 % de la population et dont dépend la moitié des emplois que compte le pays. Sans emploi, sans citoyenneté, il est grand temps d'appuyer une démocratisation d'Haïti qui dépasse les limites de Port-au-Prince.

L'Égypte à l'heure des choix

Le régime, la mosquée, la rue

JEAN-LOUIS ROY

Président, Droits et Démocratie

Trois forces politiques se disputent l'avenir de l'Égypte: un régime autoritaire dominant depuis plus d'un demi-siècle; les Frères musulmans, qui représentent une force sociopolitique majeure, peut-être la première du pays; une nébuleuse incertaine et éclatée, susceptible de rassembler les forces «libérales» et une partie significative de la société civile.

Dans ce triangle aux pointes inégales, des stratégies de rapprochement et d'opposition défient toute projection crédible. Qui, de ces pouvoirs, du régime, de la mosquée ou de la rue, fera l'avenir de ce pays qui conjugue déficits économique, social et démocratique?

Les changements annoncés par le régime en 2005 n'auront duré qu'une brève saison électorale, cependant suffisante pour assurer la réélection du président Mubarak et de son gouvernement, suffisante aussi pour que soient de nouveau mises à nu les méthodes inavouables du régime. Des membres de ce dernier donnent raison aux dénonciations des victimes d'une fraude électorale de grande portée.

Aujourd'hui, le principal opposant libéral du régime est en prison. Il attend le verdict d'une cour de cassation dévouée au régime et dont la décision sera sans appel. Une délégation de Droits et Démocratie présente en Égypte ces derniers jours a demandé en vain l'autorisation de rendre visite à Ayman Nour dans la prison principale du Caire.

Aujourd'hui, fait sans précédent, des centaines, voire des milliers de juges sont descendus dans la rue pour marquer leur solidarité à deux de leurs collègues qui ont dénoncé cette fraude électorale. Au

jour d'hui et quotidiennement, des membres d'organisations de la société civile sont arrêtés, brutalisés, détenus et «mis hors d'état de nuire».

Bref, le régime utilise tous les moyens à sa disposition pour maintenir un contrôle absolu sur la société égyptienne. Vieille d'un quart de siècle, la loi décrétant l'état d'urgence vient d'être prolongée; les mécanismes d'accreditation des partis politiques et des organisations de la société civile, de leur action, de leurs relations et de leur financement, sont en fait de rigoureux moyens de sélection et de contrôle.

Verrouillé, le système politique n'en est pas moins mis à mal.

Mobilisation

Une mobilisation sans précédent de la société civile, d'innombrables organisations de défense des droits humains et d'associations dédiées aux droits des femmes relancent sans répit le débat des valeurs démocratiques, de la réforme institutionnelle, de la séparation des pouvoirs et de la transparence du système électoral. Forts de leur présence au Parlement et de leur indéfectible proximité avec les citoyens les plus démunis, les Frères musulmans participent à ce front du refus.

On dit que le régime et les Frères musulmans sont indispensables l'un à l'autre, disposant tous deux de vastes réseaux à l'échelle du pays. Les démocrates égyptiens peinent à se doter d'une telle surface politique, le régime brisant chacune de ses composantes et toute tentative de regroupement. Leurs difficultés sont

considérables. Comment faire émerger l'option démocratique dans un système dont les deux composantes principales ne le sont pas?

Devant eux se trouvent un régime autoritaire et l'option théocratique attrayante par l'espérance de l'alternance qu'elle incarne ainsi que la force d'une action sociale concrète et large, véritable substitut de politiques publiques naufragées. Qui, de ces pouvoirs, du régime, de la mosquée ou de la rue, où les démocrates sont obligés de se replier, fera l'avenir de l'Égypte?

Ce qui adviendra dans ce pays, la liberté et le développement du peuple égyptien ou son contraire, aura un impact considérable sur la grande région et dans le monde. À l'échelle planétaire, la reconnaissance des valeurs démocratiques et des droits humains s'en trouvera confortée ou affaiblie.

La loi proclamant l'état d'urgence doit être abrogée en Égypte, les partis politiques, reconnus, et les organisations de la société civile, libérées de la tutelle publique. Avec d'autres pays, le Canada doit prendre acte et soutenir ceux qui y mènent le combat pour la démocratie et les droits humains.

Le silence des parlementaires canadiens est troublant. Il contraste avec les engagements d'autres parlementaires, notamment ceux de l'Union européenne. Sans ces avancées démocratiques, l'option théocratique offerte par les Frères musulmans pourrait s'imposer demain. Un régime autoritaire pourrait ainsi succéder à un autre régime autoritaire.



Le régime cherche par tous les moyens à maintenir un contrôle absolu sur la société égyptienne

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Desjardins, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Claire-Luce Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Kivouk Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (reporters), René Leo Guimont et Serge Paquin (reporters surarmés); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre celtique), Pauline Desjardins (journalisme); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Bény (pupitre), Philippe Papiérou (surarmés); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzatti, Mason Corneille et Alec Cantongy (correspondants parlementaires); à l'information internationale: Gilles Paré (directeur), Manon Derume, Michel Rochford (Ottawa) et Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à Québec: Marilou Hamelin (secrétaire à la rédaction), Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communisme); La documentation: Gilles Paré (directeur), Nadia Sebti, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemsitis, Olivier Zaida; INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intermédiaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

DA VINCI

SUITE DE LA PAGE 1

Ne subsiste d'un peu crédible, dans la distribution, qu'Ian McKellen en expert obsédé par une éventuelle descendance du Christ après mariage avec Marie-Madeleine. Jean Reno manifeste de la présence aussi, en flic membre de l'Opus Dei qui traque les crimes commis pour motifs religieux. Mais ça ne suffit pas pour nous captiver.

Et quand Tom Hanks lance à Audrey Tautou: «Tu es la dernière descendante du Christ», les rires fusent dans la salle. Quand rien n'est vraisemblable, le ridicule s'en mêle.

Le film a eu quand même la bonne idée d'évacuer le dénouement fleur bleue du roman, pour laisser un peu de mystère planer en bout de piste.

On songe à l'émoi que la venue du film a causé dans certaines communautés catholiques, qui crient au blasphème et appellent au boycottage de l'œuvre hérétique. Qu'elles rangent leurs lances et leurs boucliers. *Da Vinci Code*, tel que porté à l'écran, a égaré les dents du livre pour devenir un thriller de divertissement anodin, voire insignifiant, et confus de surcroît.

Et dire qu'il s'agit de la mégaproduction la plus attendue de l'année... À Cannes, les critiques levaient hier les yeux au ciel, mais pas pour prier Marie-Madeleine. Juste parce que *Da Vinci Code* était un vrai pétard mouillé.

RÉFORME

SUITE DE LA PAGE 1

Combattre l'opinion selon laquelle les fondements de la réforme ne sont pas les bons.

«Le ministre fait tout ce qu'il peut pour sauver sa réforme», nous a expliqué l'une des sources directement consultées par M. Fournier. «Il est tellement dérangé par les attaques sur la réforme qu'il est prêt à régler le problème en ciblant les bulletins, sans remettre quoi que ce soit d'autre en question.» Certains membres de la Table de pilotage ont accepté de raconter la teneur de leurs échanges et d'exposer les écueils auxquels ils se heurtent, mais aucun d'entre eux n'a souhaité être nommé.

Alors que le discours ambiant sur la réforme est des plus sombres, plusieurs ont noté les efforts répétés du ministre pour renverser la tendance. Pour Jean-Marc Fournier, tel qu'il l'avait clairement indiqué en février, une partie de ce changement de refrain passe par les bulletins, l'outil de communication liant les apprentissages de la réforme aux parents.

Lors d'une tournée des médias en février, le ministre de l'Éducation avait révélé au Québec entier son penchant pour les chiffres sur les bulletins. «Je ne m'en cache pas, j'ai un petit préjugé favorable pour les notes, mais, en même temps, je ne veux pas m'en remettre à moi», confiait-il alors.

M. Fournier s'en est donc remis à cette Table de pilotage sur le nouveau pédagogique et, malgré un mandat clair de «se pencher sur la question des bulletins et des bilans d'apprentissage», aucun consensus n'a pu être encore dégagé. Les parents prêcheraient pour un mécanisme de consultation plus efficace. Les enseignants accepteraient mal l'idée de laisser les parents mettre le pied dans le processus décisionnel lié aux bulletins. Les directeurs d'école tenteraient de convaincre le ministre de laisser l'idée des cotes faire son chemin, même au secondaire. Les commissions scolaires essaieraient de préserver dans cet imbroglio une parcelle de pouvoir.

«Nous n'arrivons pas à atteindre le consensus, et c'est pour cela que le ministre a décidé de tous nous reconstruire sur une base individuelle, pour valider ses idées», explique une source. C'est le 23 mai prochain, lors d'une énième rencontre de cette Table de pilotage présidée par le sous-ministre en titre, Michel Boivin, que l'avenir de la réforme, sous l'axe de l'évaluation, serait ficelé.

Alors que la réforme est entrée dans nos mœurs il y a six ans, le ministre de l'Éducation s'évertuait encore début mai à expliquer la raison d'être de ce changement de culture pédagogique. «Il importe de se rappeler pourquoi nous faisons les changements en cours», affirmait Jean-Marc Fournier le 2 mai dernier, à Québec, devant quelque 500 «gestionnaires de la réforme». «Ils [les changements] ont un seul objectif: favoriser la réussite du plus grand nombre de nos enfants. En fait, le nouveau pédagogique, c'est un ensemble de petits et grands gestes qui visent à accroître le nombre d'élèves qui réussissent tout en étant plus exigeants envers eux.»

Lors de cette même rencontre nationale, le ministre avait tenté de défendre la place des connaissances au sein de cette réforme, alors qu'il émergeait tout juste d'une autre «crise», liée celle-là au programme d'histoire et éducation à la citoyenneté du second cycle du secondaire. À la suite des révélations du *Devoir*, plusieurs ont associé le contenu de ce programme à une tentative d'épuration de l'histoire du Québec.

Il n'en fallait pas plus pour que le débat sur la place des connaissances au sein de ce «nouveau pédagogique» soit relancé. «Si le nouveau en cours change profondément l'école québécoise, expliquait le ministre lors de cette même journée, devant un parterre de 500 spécialistes, il ne change cependant pas une chose fondamentale: nos enfants vont encore apprendre à lire, à écrire et à compter.»

Des chercheurs universitaires, des syndicats d'enseignants et plus récemment un Collectif pour une éducation de qualité ont carrément demandé au ministre de freiner son entreprise, jugeant ses assises trop fragiles. Un processus d'évaluation de la réforme est depuis en cours et il devrait permettre de connaître sous peu la «perception» qu'en ont les principaux acteurs. Le MEIS a toutefois promis qu'il consentirait à des ajustements si nécessaire, mais sans stopper la machine.

Le Devoir

La commission des «Onze» suggère l'ouverture des archives de la Shoah

ARTHUR MAX

Luxembourg — La commission de onze pays supervisant le Service international de recherches (SIR) a décidé hier de soutenir l'ouverture des millions d'archives de Bad Arolsen sur l'Holocauste, qui décrivent la mort, l'esclavage ou l'oppression de 17 millions de juifs, roms et autres victimes des nazis.

Les juristes de la commission devront maintenant transmettre cet accord à leurs gouvernements respectifs, qui doivent le signer lors d'une réunion à Berlin, pour laquelle aucune date n'a encore été arrêtée. Il devra ensuite être ratifié par chaque pays, a déclaré hier le responsable de la diplomatie luxembourgeoise qui préside la commission, Paul Mertz.

Ces modalités vont probablement retarder l'ouverture des archives, souhaitées par les survivants de la Shoah et les historiens, jusqu'à la fin de l'année, a précisé M. Mertz.

Les archives, basées dans un entrepôt de Bad Arolsen, en Allemagne, contiennent les registres des camps de la mort, les certificats de décès, les listes de personnes déportées et d'autres documents de la Shoah.

Les juristes ont travaillé depuis lundi pour amender deux documents régissant l'accès à ces quelque 50 millions de dossiers: un traité de 1955 signé par les pays supervisant le SIR et un accord entre ces pays et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui gère les archives.

La commission des «Onze» se compose de la

Belgique, de la France, de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Italie, d'Israël, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

Le SIR, qui a été fondé après la Deuxième Guerre mondiale pour rechercher les personnes disparues durant le conflit, est financé par l'Allemagne, qui jusqu'au mois dernier s'est opposée à l'ouverture des archives au motif qu'elle violerait les lois allemandes sur le respect de la vie privée. En avril, la ministre allemande de la Justice, Brigitte Zypries, a annoncé un changement de politique en déclarant que l'Allemagne coopérerait avec les États-Unis pour ouvrir les dossiers du SIR.

Associated Press

MISSION

Québec — et du reste du Canada — et leur proposer de faire cause commune pour renverser le gouvernement sur cette question fondamentale. Ils estiment même qu'un appui à Stephen Harper aiderait le NPD de Jack Layton à effectuer «une importante percée au Québec».

L'écrivain Robin Philpot a aussi envoyé une lettre ouverte aux députés bloquistes pour leur demander de s'opposer à la guerre en Afghanistan. «La moindre lecture de l'histoire de l'Afghanistan, que ce soit au XIX^e siècle contre les Britanniques ou au XX^e siècle notamment contre l'URSS, démontre qu'il s'agit d'un bourbier dans lequel ni le Canada ni le Québec n'ont intérêt à s'enfoncer», écrit-il.

En Chambre, le premier ministre s'est fait interpellé par le chef néo-démocrate, Jack Layton, qui déplore qu'une prolongation de la mission en Afghanistan empêche une intervention au Darfour. M. Harper a répondu qu'une telle intervention ne figurerait pas dans ses plans. «Nous comprenons qu'un engagement de cette magnitude crée de réelles contraintes dans notre capacité de déploiement ailleurs dans le monde, a répondu M. Harper. Toutefois, à ce moment, nous n'envisageons pas de besoin de grande envergure pour nos troupes, y compris au Soudan.»

Un fossé béant

La motion, parrainée par Stephen Harper lui-même, tient sur une pleine page. Elle n'insiste pourtant que sur l'aspect humanitaire de l'intervention canadienne en sol afghan. «Attendu que ces efforts internationaux diminuent la pauvreté, consolident les droits de la personne et l'égalité des sexes, renforcent la société civile et permettent de bâtir un État démocratique libre, sécuritaire et autonome pour les hommes, les femmes et les enfants afghans, et attendu que l'engagement du Canada en Afghanistan cadre avec les principes du Canada — la liberté, la démocratie, la primauté du droit et les droits de la personne partout dans le monde», stipule-t-elle.

Or, lors du débat exploratoire tenu en avril der-

nier, le ministre de la Défense, Gordon O'Connor, a fait l'éloge de la mission uniquement au nom de la lutte contre le terrorisme. «Notre conception de cette opération en Afghanistan peut se résumer en trois mots: «Le Canada d'abord», avait-il déclaré en Chambre. La première stratégie de défense du Canada vise à protéger notre pays des menaces intérieures et étrangères. Cela signifie qu'il faut aller en Afghanistan pour contrer les terroristes qui sont formés là-bas, car ces terroristes n'hésiteront pas à franchir les frontières et même les océans.»

La motion de Stephen Harper demande, outre une prolongation de la mission canadienne de deux ans, soit jusqu'en février 2009, «l'affectation de fonds et de matériel nécessaires à ce déploiement». Certains libéraux ont exprimé leur crainte hier de «signer un chèque en blanc» en donnant leur appui à une telle motion. Joe Volpe, candidat au leadership libéral, a déjà indiqué qu'il voterait contre la motion.

L'opposition se demande en outre pourquoi voter maintenant un renouvellement, alors qu'il reste plus de neuf mois à l'actuelle mission. «Nous pensions que ce débat aurait lieu quelque part en septembre ou octobre, a déclaré le critique libéral en matière de défense, Ujjal Dosanjh. Nous pensions que le gouvernement nous aurait dit quels sont nos barèmes pour mesurer le succès de la mission. Nous n'avons rien entendu à ce sujet. Et pourquoi pas [une prolongation] de trois ans? Pourquoi pas un an? Pourquoi pas quatre? Pourquoi deux?»

Le ministre de la Défense ne s'est jamais rendu disponible hier pour répondre à ces questions. Il a même été impossible de savoir si le gouvernement se sentirait lié par le résultat du vote tenu ce soir et s'il s'agissait d'un vote de confiance. Les troupes de Stephen Harper occupent 125 sièges au Parlement, les libéraux, 101, le NPD, 29, et le Bloc québécois, 51. Le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, a seulement indiqué que son gouvernement veut «projeter une image d'engagement envers cette mission».

Le Devoir

ARMES

prêt à fonctionner», malgré ses «trois ans de retard», souligne à gros traits Sheila Fraser. Ce dépassement de coût avait toutefois été prévu depuis un bon moment, de sorte que la facture totale du Registre des armes à feu n'a pas changé. Au 31 mars 2005, le registre a coûté 1,045 milliard à mettre en place. Si on enlève les 98 millions perçus à titre de recettes décollant de la vente des permis, le gouvernement a sorti de sa poche 946 millions.

Même s'il n'a pas d'incidence sur la facture totale du programme, ce dépassement de coût aurait certainement mis le gouvernement libéral précédent dans l'embarras s'il avait été connu, puisque le registre demeure un sujet hautement controversé depuis la mise au jour des dérapages financiers en 2002. Les libéraux ont donc fait de la créativité comptable pour cacher cette hausse de 58 millions du SCIRAF II.

En 2002-03, le gouvernement a refusé de comptabiliser les 39 millions de dollars affectés au SCIRAF II, puisque cette hausse des dépenses aurait fait dépasser le plafond de 100 millions de dollars par année imposé par les parlementaires. Cette année-là, les fonds affectés au Centre des armes à feu auraient été de 117 millions. Le gouvernement a donc reporté les 39 millions à l'année suivante. En 2003-04, même scénario, cette fois pour une enveloppe de 21,8 millions.

La vérificatrice générale a révélé hier que la décision de ne pas comptabiliser ces montants dans la bonne année financière, ce qui contrevient aux règles, a été prise en haut lieu par des ministres. Lesquels? «Il nous a été impossible de savoir quels ministres étaient au courant, a-t-elle dit. Des ministres ont été consultés par courriels, mais on ne sait pas qui. Et aucun document n'existe pour témoigner de cette décision.» Cette absence de preuves, détruites ou jamais produites, a d'ailleurs suscité la colère de Sheila Fraser.

Même si elle n'a pas voulu s'avancer sur le terrain politique en expliquant pourquoi la Chambre des communes avait été gardée dans le noir sur les coûts réels du programme lors de ces deux années, Sheila Fraser a toutefois avoué qu'il y avait «beaucoup de controverses et de débats autour de ce programme» et que les libéraux savaient bien que le registre était une question délicate. «Dépasser les crédits alloués est un problème sérieux et il aurait fallu retourner devant le Parlement pour en avoir de nouveaux», ce que les libéraux ne voulaient visiblement pas faire.

Des indicateurs de performance

Finalement, en ce qui concerne la quatrième lacune, le Centre des armes à feu devra développer des indicateurs de performance qui indiquent à quel point le registre contribue à maintenir la sécurité publique, souligne Sheila Fraser. Cette dernière prend toutefois le soin d'ajouter, dans son rapport, que «nous n'avons pas examiné l'efficacité du programme, ni ses répercussions sur le plan social», ce qui l'empêche de tirer des conclusions.

La vérificatrice générale prend également le temps de préciser que le Centre des armes à feu et son controversé registre obtiennent la note de passage. «C'est certainement mieux qu'avant, a soutenu Sheila Fraser. La direction actuelle du centre fait un très bon travail. Elle a été en mesure de stabiliser la situation. Il reste des problèmes à corriger, mais ces problèmes n'ont rien d'atypique dans la mise en place de ce type de programme au sein du gouvernement.»

Les partis d'opposition ont repris ces commentaires hier pour justifier leur position. Le Parti libéral, le Bloc québécois et le NPD ont répété que «rien dans ce rapport ne justifie l'abolition du registre», comme l'a soutenu le député du NPD, Joe Comartin. De son côté, le chef du Bloc a demandé une enquête pour faire la lumière sur le milliard de dollars dépensé jusqu'à maintenant, ainsi que sur les agissements des libéraux en 2002 et 2003.

Les libéraux, eux, n'ont pas voulu revenir sur les cachotteries soulevées par la VG, prétextant que cette situation «est du passé» et n'a «jamais été cachée», comme l'a affirmé l'ancien ministre de la Justice, Irwin Cotler. «Ce n'est qu'une question comptable, il n'y a pas de mauvaise gestion», a-t-il dit. Selon lui, il n'y a «aucune raison» de mettre un registre qui «fonctionne bien» hors service.

Le ministre responsable du registre des armes à feu, Stockwell Day, n'a pas voulu commenter le rapport de la VG hier. Lors de la période de questions, il a toutefois qualifié le registre de «désastre d'un milliard de dollars», tout en affirmant qu'il allait «régler le problème». En 2006, le Centre des armes à feu a un budget de 82,3 millions. De cette somme, 15,7 millions vont à l'enregistrement des armes. Le registre est consulté 6500 fois par jour par les policiers du pays.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

de même décidé d'aller de l'avant avec son désir de mettre hors service le registre des armes de chasse. Le ministre responsable de ce dossier, Stockwell Day, a convoqué les médias à midi aujourd'hui pour en faire l'annonce. On s'attend, comme *Le Devoir* le révélait vendredi dernier, à ce que les conservateurs rendent inopérant le registre à l'aide d'un décret du conseil des ministres qui concède une amnistie aux personnes qui possèdent un fusil de chasse. Ces derniers n'auraient alors plus à s'enregistrer, aussi longtemps que l'amnistie serait en vigueur.

Le gouvernement conservateur va d'ailleurs certainement utiliser des portions du rapport de la vérificatrice générale déposé hier aux Communes pour justifier son geste, même si le document est plutôt mi-fugue mi-raisin et qu'il ne comporte aucune révélation spectaculaire. Sheila Fraser dénonce tout de même quatre lacunes qu'elle juge «sérieuses», même s'il n'y a rien là «d'atypique» compte tenu de la complexité du programme.

Parmi les quatre lacunes à corriger, la vérificatrice générale (VG) estime que l'inexactitude de la base de données arrive en tête de liste. «Le Centre [des armes à feu] ne sait pas combien de dossiers sont incorrects ou incomplets», a souligné Sheila Fraser en conférence de presse.

«On a des craintes sur la fiabilité des informations», a-t-elle soutenu, expliquant que le Centre des armes à feu, qui gère le registre, ne fait aucun recoupement des données avec d'autres fichiers du gouvernement afin de s'assurer que les informations sont précises. Par exemple, le Centre n'a pas pu envoyer par la poste 7 % des avis de renouvellement de permis, puisque l'adresse du destinataire n'était pas la bonne ou avait changé. Encore plus inquiétant, le même phénomène s'est produit dans 23 % des cas de révocation de permis. «Les policiers ne peuvent pas toujours se fier à l'adresse de la base de données», soutient Sheila Fraser.

Un système informatique qui passe de 32 à 90 millions

La VG a également montré du doigt les problèmes du nouveau système informatique, qui devait initialement coûter 32 millions de dollars. Ce système, nommé SCIRAF II, a jusqu'à maintenant engendré une facture de 90 millions. «Et il n'est toujours pas

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement
Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements
Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
514-985-5967
Par télécopieur abonnements@ledevoir.com
Par courrier
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel
Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, publier la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Québecor Inc., 300, boulevard Saint-Martin Ouest, Lével. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. L'Agence Presse-Canada est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 300, boulevard Saint-Martin Ouest, Lével. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.